Neuchâtel — No 48 (12 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 27 février 1961

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

223me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

ANNONCES

24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

LA BATAILLE DES 7 CENTIMES

Les chiffres et la réalité

De part et d'autre, on se lance à la tête des chiffres, dans la bataille des sept centimes. Examinons un peu ce qu'il en est. Pour construire un réseau de 1800 km d'autoroutes, dont le programme sera exécuté en vingt ans, il est nécessaire de prévoir un montant de 5 milliards 700 millions de francs, dont 4 milliards 400 millions à la charge de la Confédération. Au total, et compte tenu de l'élévation des frais de construction (encore devrait-on la contrôler rigoureusement) et de la participation des cantons, c'est une somme moyenne de 300 millions qu'il faut trouver annuellement pour financer, pendant cette période, notre programme routier.

Sur ce point, on ne dispute guère. Où le désaccord commence, c'est sur la méthode à utiliser pour trouver ces millions. Le Conseil fédéral entend consacrer à l'alimentation du fonds routier, créé à cet effet, le 24 % des recettes douanières normales. Se basant sur des chiffres antérieurs relatifs à l'entrée des carburants dans notre pays, il estime qu'une surtaxe de 7 centimes par litre d'essence est indispensable pour assurer cette recette annuelle de 300 millions, si la Confédération ne veut pas s'endetter.

Ce raisonnement, en apparence inattaquable, ne tient pas compte cependant de toute une série de facteurs qui ont précisément conduit le T.C.S. a lancé son référendum. Sur la foi des dernières estimations (on sait qu'en 1960, Berne a encaissé en matière de droits de douane 42 millions de plus que prévu), on a calculé que le 24 % des recettes douanières plus le produit d'une surtaxe de 3 c. admise par le T.C.S. rapporterait quelque 240 millions de francs. Si la surtaxe était de 5 c., cette somme s'élèverait à 270 millions. Echelonnés sur les vingt ans du programme, ces montants permettraient déjà, à peu de choses près, d'assurer le financement des 4 ½ milliards à la charge de la Confédération. Tandis que les sept centimes perçus dès maintenant rapporteraient bon an mal an 354 millions, soit plus qu'il n'en faut à l'Etat fédéral pour assurer sa part.

Mais il y a autre chose: de toute évidence, les recettes douanières continueront à augmenter. Il faut considérer également que Berne encaisse les taxes d'importation des véhicules et les cantons leurs propres impôts routiers. Toutes ces sommes, on l'a calculé aussi, s'élèvent annuellement à quelque 550 millions. Ce «prélèvement» sur l'usager de la route ne fait que croître et embellit au fur et à mesure des années.

A qui fera-t-on croire qu'il n'eût pas été possible dès lors de chercher parmi les montants mis ainsi à disposition, une autre formule que celle qui consiste à envisager dès le début la surtaxe maximum? A la vérité, la Confédération a été victime, en l'occurrence, de son péché mignon — qui est un péché capital comme le vice majeur de tout étatisme — celui qui consiste à mettre d'emblée à réquisition le contribuable, quitte à appauvrir la substance nationale.

Car les inconvénients du système des 7 centimes, dénoncés par les auteurs du référendum, ne sont pas des mythes. Il n'est que trop vrai qu'il est inéquitable de faire supporter à la seule génération présente toute la charge entraînée par la construction des autoroutes alors que c'est la suivante qui en bénéficiera. L'injustice est flagrante en particulier en ce qui concerne les cantons que ne touchera pas un tel réseau, le nôtre spécialement et le Jura voisin. Les Neuchâtelois qui ont déjà consenti de gros sacrifices pour leurs propres routes devraient payer ainsi les 7 centimes, sans obtenir la contrepartie convenable, ces prochaines années. Est-ce cela qu'on appelle la solidarité fédérale?

Il n'est que trop vrai aussi que le tourisme national pâtira d'une augmentation exagérée. Le prix de l'essence, dit-on, sera encore, même avec les 7 centimes, un des plus bas d'Europe. C'est minimiser l'effort que font et feront toujours davantage les autre pays pour abaisser le coût du carburant, dans les années à venir. La France est prête notamment à s'engager sur cette voie. Le jour où nos autoroutes seront construites et où l'automobiliste étranger n'aurait plus intérêt à venir chez nous, nous serions bien avancés! C'est toute notre économie touristique — qui joue le rôle que l'on sait dans l'économie générale — qui en subira les conséquences, d'autant plus que notre industrie hôtelière doit fournir aujourd'hui l'effort que l'on sait pour améliorer son équipement et concurrencer utilement celle des autres pays.

Il n'est que trop vrai en fin de compte que la hausse du prix de l'essence aura ses répercussions dans nombre d'autres domaines. Les partisans du projet fédéral insistent complaisamment sur le fait que le trajet Neuchâtel - Lausanne et retour, pour le possesseur d'un petit véhicule, ne lui coûtera qu'un supplément minime. Mais l'«automobiliste du dimanche» n'entre que pour une part dans la grande famille des usagers de la route. En réalité, tous les frais supplémentaires entraînés par le renchérissement de l'essence, chez les usagers de la route, du voyageur de commerce au camionneur et au possesseur d'autocar, seront reportés sur le consommateur. Le coût de la vie s'en ressentira, ce n'est pas un mythe non plus.

Nous voterons donc NON sans arrière-pensée dimanche prochain.

René BRAICHET.

SOUVERAIN DU MAROC DEPUIS 1937

Le roi Mohammed V est mort dans une clinique de Rabat

Il venait de subir une opération du nez

Le prince Moulay Hassan proclamé roi

RABAT (AFP et UPI). — **Le roi Mohammed V du Maroc est mort dimanche à 16 h 30 locales.**

C'est le prince Moulay Hassan qui a annoncé le décès de son père, au cours d'une émission spéciale de la radio marocaine.

C'est d'un arrêt du cœur, qui s'est produit dix minutes après une opération de la cloison nasale, que le souverain du Maroc est mort, a annoncé hier la radio marocaine qui a ajouté qu'il n'avait pas été possible de ranimer le souverain, malgré les efforts des chirurgiens et des médecins.

L'opération avait été décidée à la suite d'un examen approfondi fait par le professeur Jean-Pierrel Taillens, de la faculté de médecine de Lausanne.

La carrière du roi

Sidi Mohammed Ben Moulay Hassan el Alaoui n'avait pas encore 18 ans lorsqu'il fut choisi, le 18 novembre 1937, pour succéder à son père, le sultan Moulay Youssef.

Il était le troisième fils du souverain défunt, mais la coutume marocaine n'implique pas que la transmission du pouvoir se fasse par application du droit d'aînesse. Le choix du nouveau souverain revenait au Conseil des Oulemas (c'est-à-dire les savants, les professeurs et les magistrats versés dans la connaissance de la loi et de la religion musulmane) de Fès, alors capitale du royaume, et aux vizirs (c'est-à-dire les ministres du souverain défunt).

(Lire la suite en 11me page)

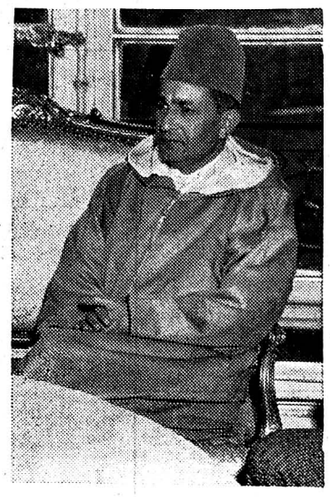

S. M. Mohammed V, roi du Maroc

INQUIÉTUDE A PARIS

Si Mohammed V était un élément modérateur, par contre Moulay Hassan est un ultra-nationaliste qui ne cache pas ses sympathies pour l'Est et la gauche marocaine

De notre correspondant de Paris par téléphone:

La mort du roi du Maroc Mohammed V a fait sensation à Paris. Intervenant à un moment critique de la situation en Afrique, en pleine crise congolaise et à la veille du jour où s'engage le dialogue franco-tunisien, elle peut avoir, demain, dè graves répercussions, aussi bien sur le plan des rapports franco-marocains que sur celui, plus général, de l'équilibre des forces politiques, perpétuellement remis en cause sur le continent noir.

Elevé à la française par le maréchal Lyautey, le souverain qui vient de disparaître avait connu une existence mouvementée. D'abord protégé, docile et loyal, il avait, au lendemain de la guerre de 1939-1945, réclamé l'indépendance pour son pays, où ses ancêtres régnaient depuis plus de trois siècles.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11me page)

EN VEDETTE!

La nouvelle vedette parisienne, le rat «de l'espace» a été présentée à la presse avant les examens de laboratoire qui permettront d'étudier son comportement après son voyage.

«Vénusik» dans les parages de Vénus le 19 mai

La station interplanétaire russe sera à 70 millions de kilomètres de la terre

MOSCOU (AFP). — La station automatique interplanétaire soviétique, lancée le 12 février, se trouvera aux abords de Vénus les 19 et 20 mai prochains, dates auxquelles la distance minimale entre elle et Vénus sera inférieure à 100,000 kilomètres, a annoncé la «Pravda» citée par l'agence Tass.

«Vénusik» sera alors à 70 millions de kilomètres de la Terre et à 109 millions de kilomètres du soleil.

La station automatique pénétrera profondément dans la zone d'attraction de Vénus et se déplacera sur une trajectoire proche de l'hyperbole.

La «Pravda» a publié, en outre, un schéma et des photographies de la station. C'est un cylindre à deux fonds. Sa longueur maximum — non compris les antennes et les batteries solaires — est de 2035 mm. Son diamètre est de 1050 mm. Les appareils sont commandés par des signaux radioélectriques, a ajouté la «Pravda», qui précise que l'engin est doté d'antennes permettant de recevoir les signaux-radio provennat de la Terre. Ces antennes peuvent être orientées vers n'importe quel point de l'espace.

Importants mouvements de troupes au Congo

Des soldats lumumbistes pénètrent dans Luluabourg et Port-Francqui

Simultanément à la conférence de Genève, où toutes les tendances congolaises seront représentées, les chefs non lumumbistes se réuniront à Elisabethville

LÉOPOLDVILLE (AFP, Reuter et UPI). — Le porte-parole de l'ONU a annoncé samedi matin que trois cents militaires lumumbistes, venus de la province Orientale, sont arrivés à Luluabourg, dans la province du Kasai, où ils fraternisent avec la garnison mobutiste.

Ces militaires, affamés, leurs uniformes en lambeaux, se sont présentés d'abord à l'aéroport où une partie d'entre eux a relevé la section «mobutiste» de garde. Puis le gros de la troupe s'est répandu en ville, où il a été fraternellement accueilli par les civils et les militaires.

Les casques bleus ghanéens, qui voulaient intervenir, ont été priés de se tenir tranquilles par les intéressés eux-mêmes. Ces derniers leur ont déclaré qu'ils n'avaient nullement l'intention d'engager une lutte fratricide.

De l'aveu même du porte-parole de l'ONU, cet événement semble être le résultat d'un accord intervenu à la suite des pourparlers engagés depuis trois semaines entre Léopoldville et Stanleyville.

Toutefois, le commandant de la garnison de Luluabourg, le colonel Ndjoko, a cherché refuge auprès du représentant des Nations Unies, M. Veillet-Lavallée.

Les lumumbistes se sont emparés de Port-Francqui

En outre, les troupes lumumbistes parties de Stanleyville — capitale de la province Orientale — sont entrées dans la ville de Port-Francqui, située à moins de 500 km à l'ouest de Léopoldville, comme elles s'étaient emparées de Luluabourg, c'est-à-dire sans avoir à faire usage de leurs armes.

(Lire la suite en 11me page)

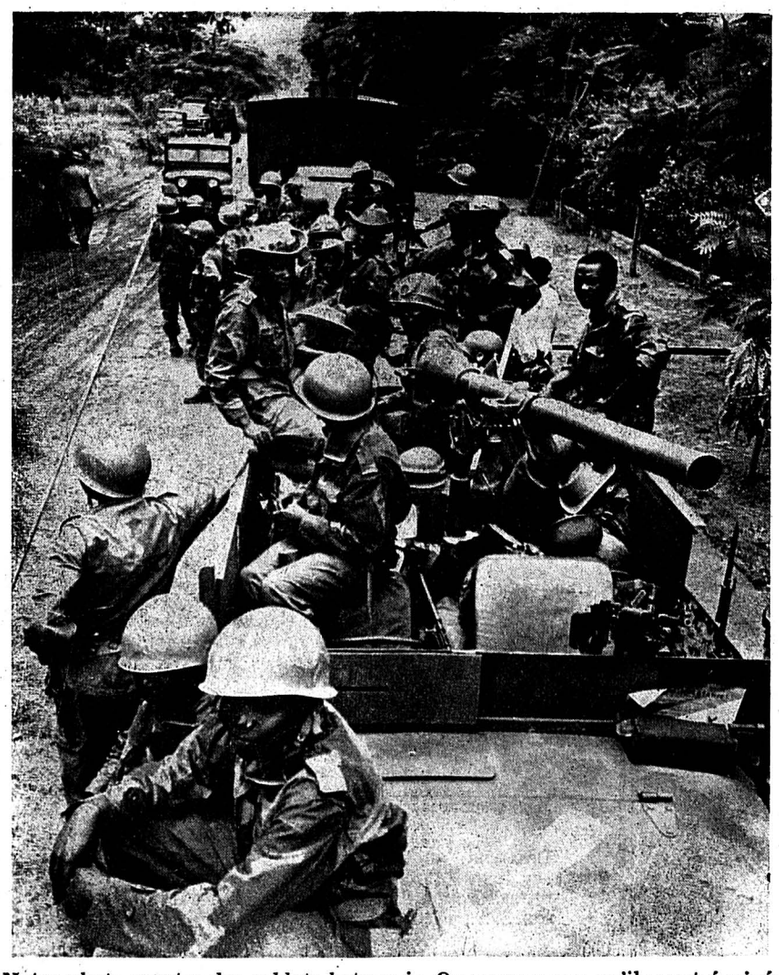

Notre photo montre des soldats katangais. On remarquera qu'ils sont équipés de façon très moderne.

Dans des lettres envoyées aux chefs d'Etat

KHROUCHTCHEV RELANCE SON OFFENSIVE CONTRE L'ONU

«L'opération Congo doit cesser» dit-il

MOSCOU (UPI). — Bien que sa résolution dénonçant l'action de l'ONU au Congo ait été battue au Conseil de sécurité, l'URSS n'en maintient pas moins son point de vue sur ce sujet. Le ministère des affaires étrangères de Moscou vient de publier le texte de la lettre adressée par M. «K» à M. Nehru. Des lettres semblables ont été envoyées aux chefs d'Etat ou de gouvernement des quatre continents.

Dans sa lettre, M. Khrouchtchev non seulement dénonce une fois de plus l'action des Nations Unies au Congo, mais encore réclame que l'organisation internationale accorde son soutient au gouvernement de M. Gizenga qu'il qualifie de «vrai» gouvernement congolais.

La lettre à M. Nehru dit notamment que le gouvernement soviétique «est prêt, avec l'aide d'autres Etats amis de la République du Congo, à aider le peuple congolais et son gouvernement légitime». Après avoir rappelé que le gouvernement Gizenga avait demandé l'aide de l'URSS pour rétablir la paix et l'ordre au Congo, M. Khrouchtchev écrit: «Il a été dit qu'une aide plus effective au gouvernement légitime du Congo n'aurait pour résultat que de transporter dans ce pays la guerre froide entre différents groupes d'Etats. A mon avis, il est absolument faux de présenter l'affaire sous cet aspect et je suis persuadé que ces sortes d'idées sont propagées délibérément par les colonialistes afin de semer la discorde entre les Etats désireux d'apporter une aide effective au peuple congolais.»

(Lire la suite en 11me page)

Deux unijambistes au Kilimandjaro

DAR ES SALAAM (AFP). — Deux anciens combattants autrichiens, Otto Umlauf, 39 ans, et Thomas Kacher, 37 ans — tous deux unijambistes — ont réussi l'ascension du Kilimandjaro.

Umlauf avait déjà réussi l'escalade du Cervin après un long entraînement.

Dans leur ascension du Kilimandjaro, ils ont atteint, ensemble, l'altitude de 5700 mètres, puis Umlauf, poursuivant seul, est arrivé au sommet du Kaiser Wilhelm Spitze — situé à 5800 mètres— par des pentes couvertes de neiges éternelles.

Le nouveau roi Hassan II

Tournant dans la guerre d'Algérie?

De Gaulle et Bourguiba se rencontrent aujourd'hui

Les attentats se multiplient à Alger et en Oranie

ZURICH (ATS, AFP et UPI). — Dimanche après-midi à 15 h 30, l'avion personnel du général de Gaulle, président de la République française, a atterri à Zurich-Kloten, transportant le ministre tunisien de l'information M. Masmoudi, et le chef du protocole, M. Mehiri.

Ces deux personnalités ont été accueillies à Kloten par le ministre des affaires étrangères de Tunisie, M. Mokkadem, et par le chargé d'affaires de Tunisie en Suisse, M. Torgeman. L'avion du président de Gaulle transportera, aujourd'hui à Paris, le président de la République tunisienne, M. Habib Bourguiba, pour les entretiens qu'il doit avoir à Rambouillet avec le général de Gaulle. Il arrivera à Orly à 10 heures.

Optimisme à Paris

A quelques heures de la rencontre Bourguiba-de Gaulle, l'optimisme continue à régner à Paris comme à Tunis sur les perspectives que ces entretiens ouvrent en ce qui concerne le retour à la paix en Algérie.

Bien entendu, il sera peut-être question de ce que l'on appelle le contentieux tunisien: le rachat des terres appartenant à des ressortissants français, l'avenir de la base aéro-navale de Bizerte, le mur de la Marsa qui provoqua le départ de l'ambassadeur de France à Tunis, mais il ne fait plus le moindre doute que les conversations seront surtout orientées sur le problème algérien.

Comment ce problème sera-t-il abordé? C'est le secret des conversations de ce jour.

Les souhaits du M.N.A.

Le M.N.A. (Mouvement nationaliste algérien) a fait parvenir à la presse le communiqué suivant:

Au moment où vont se dérouler les entretiens entre le général de Gaulle et le président Bourguiba, le M.N.A. souhaite de tout cœur que ces entretiens réussissent et aboutissent à l'ouverture de négociations entre le gouvernement français et toutes les tendances nationalistes algériennes afin d'arriver à une solution démocratique et juste du problème algérien. Le M.N.A., qui a toujours travaillé en faveur des négociations, se déclare prêt à les faciliter et à accorder tout son soutien efficace pour qu'elles aboutissent.

(Lire la suite en 11me page)

Lire en dernières dépêches:

M. Debré: La France restera au Sahara

Le G.P.R.A.: les dirigeants français entreprennent une nouvelle campagne sur un nouveau mythe

AVIS OFFICIELS

REMISE EN CIRCULATION DES VÉHICULES A MOTEUR
dont les plaques son déposées

Le Service des automobiles du canton de NEUCHATEL informe les détenteurs de véhicules à moteur qui ont déposé leurs plaques de contrôle et désire les reprendre

dès le 1er avril 1961

qu'ils pourront les obtenir aux conditions suivantes :
les attestations d'assurance, datées du 29 mars 1961, devront parvenir avant le 10 mars au Service des automobiles, à Neuchâtel ou à la Préfecture des Montagnes, bureau des automobiles, à la Chaux-de-Fonds, si les plaques ont été déposées dans ce bureau. La taxe de circulation doit être acquittée avant le 10 mars.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de l'Union de Banques Suisses de démolir et reconstruire un bâtiment commercial à l'emplacement des immeubles 5, place Pury et 10, rue des Epancheurs (articles 532 et 911 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 6 mars 1961.

Police des constructions

VILLE de Neuchâtel

Etablissements publics

A l'occasion de la fête du Premier Mars, les cafés-restaurants pourront demeurer ouverts jusqu'à 2 heures, la nuit du 28 février au 1er mars 1961.

A titre exceptionnel, les orchestres sont autorisés à jouer dans les cafés jusqu'à minuit et, pour les danses publiques, jusqu'à 2 heures.

Direction de la Police.

VILLE de Neuchâtel

Fête du Premier Mars

Nous rappelons au public qu'il est défendu de tirer des armes à feu et de faire sauter des pétards et autres engins explosifs à l'intérieur de la localité.

Les contrevenants seront déférés au juge. Leurs armes et pièces d'artifice seront confisquées.

Les parents sont responsables des contraventions de leurs enfants.

Direction de la Police.

IMMEUBLES

Cressier-Cornaux

On cherche à acheter terrains en vignes ou champs, toutes grandeurs. Offres détaillées et prix demandés sous chiffres R. X. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Rayon de jouets

Nous cherchons

vendeuse

Il s'agit d'une place stable dans de bonne conditions de travail. Salaire selon entente. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins Aux Armourins S. A. qui garantit toute discrétion.

armourins neuchâtel

DELACHAUX & NIESTLÉ

PASSAGE MAX.-MEURON 4

engagent pour leurs

ateliers d'imprimerie

compositeur typographe
conducteur typographe

atelier de reliure

ouvrières brocheuses

Personnes consciencieuses, habiles et robustes seraient formées. Semaine de 5 jours et de 44 heures.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

toliers serruriers

Places stables, avantages sociaux.
1 samedi de congé sur 2.

Offres avec copies de certificats et indication du salaire désiré à :

Carrosserie de Sécheron S. A.
GENÈVE 21

Les ATELIERS DES CHARMILLES S. A.
109, rue de Lyon - GENÈVE

cherchent des :

AJUSTEURS - MONTEURS
AJUSTEURS DE PRÉCISION
ALÉSEURS
CONTROLEURS
PERCEURS SPÉCIALISÉS
RABOTEURS
RECTIFIEURS SUR MACHINE D'INTÉRIEUR
SEMI-AUTOMATIQUE
TRACTEURS

Faire offres au Bureau du personnel en joignant copies de certificats et prétentions de salaire.

On demande bon

mécaniciens sur motos

éventuellement petites voitures ; bon salaire ; entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à G. M. 744 au bureau de la Feuille d'avis.

Infirmière

est demandée pour s'occuper d'un nonagénaire habitant près de Londres. — Adresser offres sous chiffres G. R. 830 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel vigneron

accepterait de tailler environ 8 ouvriers de vigne, à Saint-Blaise, région de « Chair-d'Ane » ? Ecrire sous chiffres A. K. 824 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche personne capable et de confiance pour faire mon

ménage

Faire offres à Chs Geiser, Sous-le-Mont, Dombresson.

Acheveur

avec mise en marche est demandé. — S'adresser à Jaccard & Fils, Sablons 48, Neuchâtel. Téléphone 5 14 82.

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs : Berthold Prêtre
Louis Pérona

agence 13 * 13
Epancheurs 4 **NEUCHÂTEL** Tél. 5 13 13

offre à vendre

Maison ancienne
de 4 logements, avec terrain de 920 m², possibilité de construire, à
Corcelles

Maison ancienne
de 5 logements, au centre de
Cormondrèche

Maison ancienne
de 2 logements et vastes dépendances, possibilités de transformation,
au Landeron

Maison ancienne
3 logements de 2, 3 et 6 pièces, garages, au centre de
Boudry

Maison ancienne
de 3 logements de 2 et 4 pièces, au centre de
Boudry

Immeuble ancien
logements, atelier et dépôt, près de la gare C.F.F. de
Neuchâtel

EMPLOYÉE DE MAISON

sachant bien cuisiner est cherchée pour ménage de 4 à 6 personnes, ainsi qu'une FEMME DE CHAMBRE ou un VALET DE CHAMBRE, éventuellement couple. Entrée : fin mars.

Faire offres avec certificats et références sous chiffres B. L. 825 au bureau de la Feuille d'avis.

NOUS CHERCHONS
VENDEUSE
branche textile
sachant si possible tricoter

Faire offres écrites avec prétentions de salaire à BARBEY & Co, rue du Seyon, Neuchâtel

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

Remonteuses de mécanismes
Poseurs(ses) de cadrans
Jeunes filles pour travaux faciles
Horlogers complets pour décottage

S'adresser ou se présenter à la Fabrique d'horlogerie FROIDEVAUX S.A., ruelle Vaucher 22.

Nous cherchons, pour entrée au plus tôt,

sténodactylo

pour correspondance française et éventuellement allemande.

J.-G. KIENER & WITTLIN S. A., Berne, Schauplatzgasse 23.

On cherche

monteurs électriciens
qualifiés

Bons salaires, travail stable.

Walter, électricité, Crêt-Taconnet 32.

AGENCE
LE COUDRIER
Ls-Aug. Nusbaumer
81, Dîme Neuchâtel 9
offre à vendre
Bungalow moderne à Chaumont
Villa moderne
haut de la ville
Terrains pour villas et locatifs à l'ouest et à l'est de la ville.

PENSIONS

Quelle famille catholique de Neuchâtel, pouvant garantir une très bonne éducation, prendrait, en

pension

un garçon de 5 ans ? Adresser offres écrites à K. V. 834 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employée cherche pour le 1er mai 1961

chambre

en ville (simple mais propre), éventuellement avec pension. Ecrire sous chiffres P 1484 R à Publicitas S. A., Berthoud.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche une

jeune fille de salle

pour le service de table; bons traitements et bon salaire. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à l'hôtel National, Fleurier. Tél. 9 10 35.

Café-bar glacier « Au 21 » cherche

sommelier ou sommelière

tout de suite et GARÇON D'OFFICE ou DE MAISON. Faire offres ou se présenter.

On cherche

fille de cuisine

S'adresser au restaurant Fédéral, le Landeron. Tél. 7 93 25.

Je cherche pour place de camping, pour nettoyages et encaissements, un

gardien de camp

Offres à M. R. Kohler, Colombier. Tél. 6 39 37.

Jeune fille

sérieuse et active, aimant la ville et la campagne, est demandée dans famille de deux adultes et une fillette pour aider au ménage. Pas de travaux pénibles. Entrée 1er mai ; salaire à convenir. S'adresser à Hermann Schlee, Gibraltar 1, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 51 93.

On cherche

polisseur

pour bijouterie et petits travaux s'y rapportant. Offres à la Maison C. Huguenin-Sandoz, Plan No 3, Neuchâtel. Tél. (038) 5 24 75.

A LOUER

A louer pour le 24 juin prochain,

appartement moderne

de 4 ½ pièces, 1er étage, immeuble Grise-Pierre No 1.

Tout confort, service d'eau chaude général, dévaloir, cuisine avec frigo, ascenseur.

S'adresser à Lucien PETITPIERRE, agent principal de la GENEVOISE - VIE, ruelle Dublé 1, tél. 5 51 15.

CHAMBRES

A louer pour le 15 mars

jolie chambre

à la rue de la Côte, à jeune employé sérieux. Adresser offres écrites à I. T. 832 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer

chambre

S'adresser Ier-Mars 6, 1er étage à gauche.

Chambre à louer, central et bains. Orangerie No 4, 3me étage à droite.

DEM. A LOUER

On cherche chambre modeste pour employé. Restaurant du Théâtre, Neuchâtel.

Nous cherchons

APPARTEMENT

ensoleillé, tout confort, de 3 ou 4 chambres, cuisine, salle de bains, belle situation en ville ou aux environs, ou une petite

VILLA

prix modéré. Adresser offres écrites à 242-988 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé fédéral cherche appartement de

3 à 4 pièces

avec ou sans confort, région la Côte-Valangines ou quartier ouest, pour le 1er mai ou date à convenir. Adresser offres écrites à H. S. 831 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche

chambre

en ville. Adresser offres écrites à 272-994 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer pour 3 mois, soit juin, juillet et août 1961,

MAISON de VACANCES
CHALET OU WEEK-END

au bord du lac de Neuchâtel. — Faire offre sous chiffres P. 10020 D. à Publicitas, Saint-Imier.

DROZ, DIACON
FERBLANTERIE-APPAREILLAGE
Paix 95, la Chaux-de-Fonds
cherchent un

ferblantier

ou

ferblantier appareilleur

Entrée immédiate ou à convenir
Engagement à l'année, bien rétribué

Jeune vendeuse

est demandée. Place stable. Entrée à convenir. — Faire offres écrites détaillées à la librairie Berberat, rue de l'Hôpital 20, Neuchâtel.

On cherche, pour tout de suite,

sommelier ou sommelière

connaissant les 2 services. — S'adresser à l'hôtel du Marché. Tél. 5 30 31.

Pour notre département SERVICE A LA CLIENTÈLE, nous cherchons une

employée

consciencieuse et précise pour établir les factures des fournitures d'exportation. En outre, la titulaire doit pouvoir correspondre en anglais.
Entrée début d'avril ou à convenir.

Faire offres à **Fabrique d'horlogerie Tissot & Fils S.A., le Locle**, direction commerciale.

C. I. P. — PESEUX

CENTRALE INDUSTRIELLE DE PRODUCTION DE MOUVEMENTS D'HORLOGERIE

Avenue de Beauregard (vis-à-vis de la gare CFF)

ENGAGE A NOUVEAU

OUVRIÈRES

pour travaux propres

1 METTEUSE EN MARCHE

pour travail en atelier

1 EMPLOYÉE

devant fonctionner comme fourniturist

Préférence sera donnée à jeune personne connaissant la nomenclature horlogère

Faire offre ou se présenter à l'atelier

Entreprise bien introduite de la branche de l'outillage électrique cherche, pour entrée immédiate ou selon entente, un

représentant - voyageur

expérimenté et consciencieux, pour la visite d'entreprises industrielles ainsi que de la clientèle de l'artisanat, sur le territoire du canton de Neuchâtel.

NOUS EXIGEONS : un voyageur expérimenté dans la vente, avec une certaine compréhension des problèmes techniques, ayant de l'initiative et absolument digne de confiance ; possédant une voiture. Domicile : de préférence à Neuchâtel.

NOUS OFFRONS : programme de vente intéressant, activité jouissant d'une totale indépendance, très bon salaire, appui intensif pour la vente, fixe, indemnité pour frais de voyage et d'auto et commissions.

Les postulants, âgés de 25 à 50 ans, sont priés d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae, photo et références sous chiffres H. 40131 U., à Publicitas S. A., Bienne.

DEM. D'EMPLOIS

Gouvernante ménagère

cherche place chez dame ou monsieur seul. Offres sous chiffres P 2014 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille connaissant la

dactylographie

cherche travaux à faire à domicile. Adresser offres écrites à D. N. 827 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

cherche place dans un ménage avec des enfants pour apprendre le français. Entrée : début d'avril. Adresser offres écrites à C. M. 826 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame cherche

heures de ménage

régulières. Région : Colombier et environs. — Adresser offres écrites à 272-993 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour le printemps, place dans famille chrétienne, pour

jeune homme

dans un commerce, éventuellement boulangerie-pâtisserie. Vie de famille désirée. Adresser offres à M. Schwendimann, menuisier, Alpenstrasse, Uttigen, près Thoune.

Jeune homme

hors des écoles cherche place dans un domaine agricole important pour travaux faciles. Vie de famille désirée. Offres à Mme Hedy Capra, Ins/Anet (BE).

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste - orthopédiste
reçoit tous les jours, mardi excepté
Cette semaine, exceptionnellement ouvert mardi, fermé mercredi 1er mars.
19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

AVIS DIVERS

Monsieur

dans la quarantaine, habitant la campagne, jouissant d'une belle situation, désire rencontrer demoiselle ou veuve de 25 à 35 ans, en vue de mariage. Pas sérieuse s'abstenir. Joindre photo qui sera retournée. Faire offres sous J. R. 772 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

P. Berthoud
médecin-dentiste
DE RETOUR

J. Spycher
Dr en chiropratique
ABSENTE
jusqu'au 23 mars

Dr QUINCHE
ABSENT
jusqu'au 2 mars

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter une BICYCLETTE en bon état pour un garçon de 10 ans. Téléphoner entre 19 et 20 heures au No 5 69 75.

GUILLOD

1895 - 1961
66 ans d'existence

achète et vend tous genres de meubles anciens et modernes, bibelots, vaisselle, livres.
Expertises
Fleury 10, Neuchâtel
Tél. 5 43 90

On cherche

établi-layette

ancien modèle, pour horloger. — Faire offres sous chiffres A. I. 782 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter :

1 poêle ancien,
1 cheminée Louis XV,
1 cheminée Désarnaud

Adresser offres écrites à F. N. 787 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

GARAGE DE LA PLACE,
avec important magasin de pièces de rechange et contact direct avec la clientèle, cherche

apprenti magasinier - vendeur

Travail intéressant et varié pour jeune homme désirant se créer une situation.

Faire offre manuscrite sous chiffres U. C. 801 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour ce printemps une

apprentie vendeuse

ayant suivi l'école secondaire, ainsi qu'une

vendeuse ou aide-vendeuse

S'adresser à la papeterie

Bickel & Co — Place du Port, Neuchâtel

This is the bottle to look for...

From Scotland

every precious drop...

The Secret is in the Blending

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

By Appointment Scotch Whisky Distillers to Her Majesty the Queen James Buchanan & Co. Ltd.

JAMES BUCHANAN & CO. LTD., GLASGOW, SCOTLAND

Seul distributeur pour la Suisse: Pierre Fred Navazza, Genève

---

Par notre grand choix

nos tissus d'ameublement

permettent toutes les possibilités
SIMPLES OU LUXUEUX
STYLE OU MODERNE

Conditions spéciales
à messieurs les tapissiers

LAVANCHY

ORANGERIE 4

Gros arrivage de

TAPIS BOUCLÉS

Grand choix dans toutes les teintes unies ou dessins modernes. Toutes dimensions

TAPIS BENOIT

Maillefer 25 - Tél. 5 34 69 - Neuchâtel
Présentation à domicile, le soir également
Facilités de payement

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP

Beaux-Arts 4 · Tél. 5 30 62

Table vibrante

pour fabrication d'articles en ciment. Dimensions de la table : 60 × 155 cm. Fabrication suisse. Moteur 380 volts, 400 fr. Adresser offres écrites à F. P. 829 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

STUDIO

moderne rouge et gris, bas prix. Adresser offres écrites à E. O. 828 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

1 appareil à permanente, pinces chauffantes, séchoir, 2 grandes glaces pour coiffeuse. Téléphone 5 52 88.

Un costume qui fête le printemps
Il est si tentant !

Coupé dans un « Prince-de-Galles » Trevira peigné, ce tailleur plaira aux plus exigeantes !

Jaquette façon droite fermée sur 3 boutons, col mode, 2 poches de poitrine simulées et ceinture.

Jupe droite entièrement doublée avec pli « Dior ».

En gris, beige ou black-watch

Tailles 36 à 44
Prix : 159.–

Autres modèles Prince-de-Galles peigné 179.–

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Recherches et essais

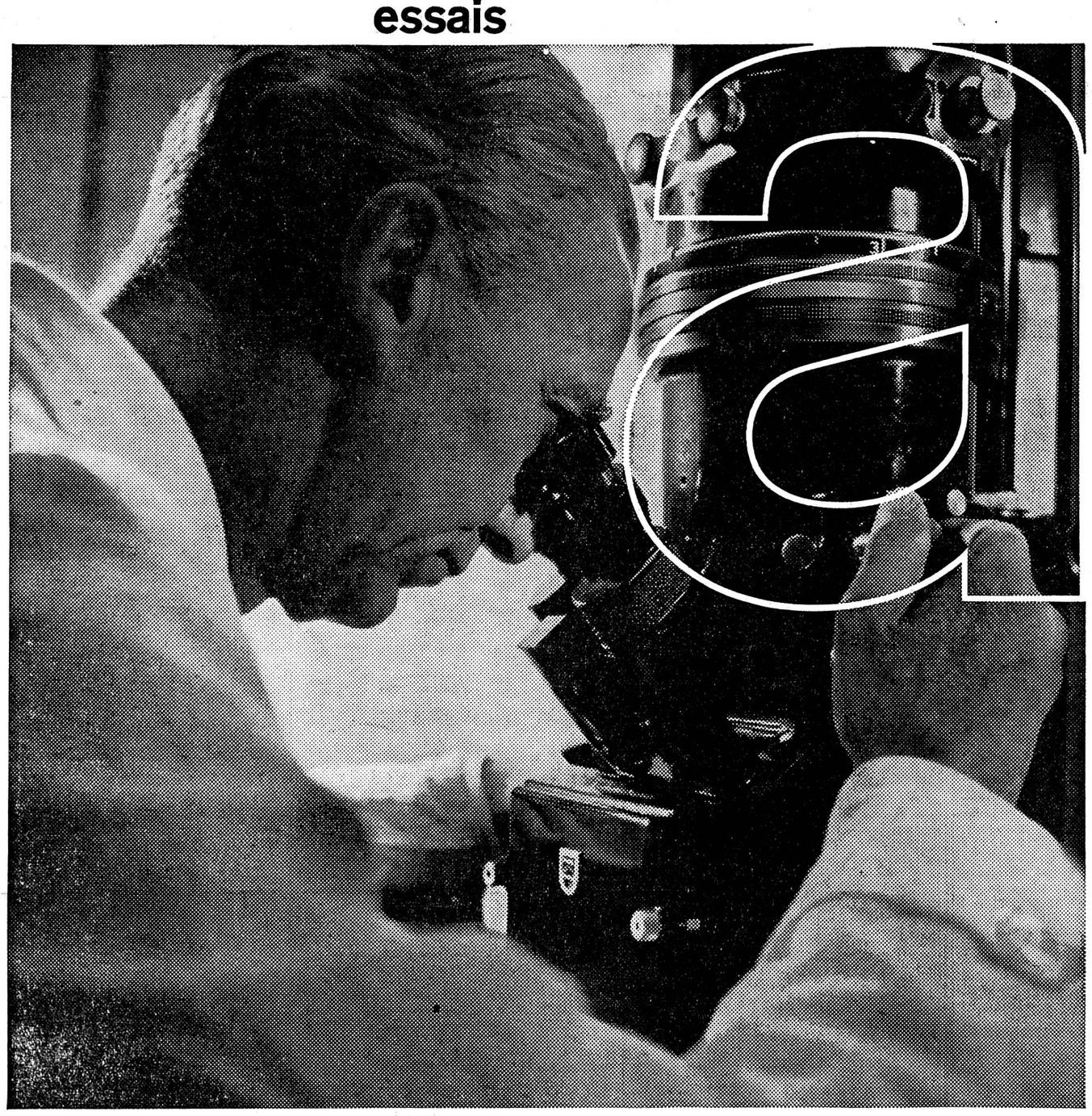

Ces deux mots résument l'effort conjugué des chimistes, physiciens et métallurgistes, techniciens et préparateurs occupés au Centre de recherches de la S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium (AIAG), à Neuhausen près Schaffhouse. Métal jeune, l'aluminium y est minutieusement étudié, analysé, scruté, ausculté. D'une part, on met au point de nouvelles applications, de nouveaux traitements. D'autre part, un contrôle rigoureux précise les caractéristiques des dernières réalisations. Dans une lutte loyale avec les secrets de la nature, des savants renommés œuvrent en permanence pour nous offrir l'aluminium sous des formes sans cesse évoluées. — A l'échelon artisanal, sur le plan industriel, dans tous les secteurs où l'homme pense, prévoit et bâtit l'avenir, il fait appel à ce métal généreux et docile. La S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium (AIAG), la première en Europe, produisit l'aluminium par électrolyse, permettant ainsi ses multiples applications au service de tous. Cette œuvre imposante débuta en 1888 à Neuhausen près Schaffhouse, grandit à Chippis et s'étend aujourd'hui au monde entier.

S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium Chippis/Zurich

AIAG

AIAG contribue à l'essor mondial de l'aluminium

COUPE HARDY AUTORISÉ

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Radio Luder
Neuchâtel Sablons 48 Tél. 5 34 64

TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques

PETITS TRANSPORTS
Déménagements
O. Vivarelli BOUDRY - Tél. 6 44 17

LES PRODUITS *Jean d'Avèze* DE PARIS

NOUS ENVOIENT LEUR SPÉCIALISTE QUI EXAMINERA GRATUITEMENT VOTRE PEAU

Les laboratoires Jean d'Avèze, à Paris, ont mis au point deux créations révolutionnaires dans les produits de traitement. La Crème de Jouvence et la Crème de jour Jean d'Avèze vous permettent d'obtenir un rajeunissement cellulaire « en profondeur » amenant la

disparition souvent spectaculaire des irrégularités de la peau

Consultations dans notre salon de beauté du 27 février au 4 mars 1961

Veuillez prendre
rendez-vous
à notre pharmacie, ou en nous téléphonant sans tarder au
038 / 5 57 22

Armand
PHARMACIE
DROGUERIE PARFUMERIE
NEUCHATEL HOPITAL 2

LUNDI - SPORTS

RÉSUMONS

La reprise de la compétition de football devait nous fournir quatre noms pour les demi-finales de la coupe de Suisse. On n'en connait que trois : Schaffhouse, La Chaux-de-Fonds et Lucerne, le détenteur du trophée. Bienne et Chiasso se retrouveront. Le match de la Gurzelen, bien terne d'ailleurs, n'a pas désigné de vainqueur. Quelle finale aurons-nous? Le tirage au sort des demi-finales a donné. les accouplements suivants : Schaffhouse - La Chaux-de-Fonds et vainqueur de Bienne - Chiasso contre Lucerne. Faites vos jeux !

La finale de la coupe romande a été gagnée par Servette. Ce n'est pas une surprise. Mais qui eût prévu une marge de sept buts entre le vainqueur et le vaincu ?

En hockey, on liquide avant les championnats du monde. On se demande même si l'on parviendra à tout liquider. Villars a confirmé son succès sur Sion. Il jouera en ligue B. Langnau en a fait de même avec Gottéron. Jouera-t-il pour autant en ligue A ? Lausanne, dernier de catégorie supérieure, est le seul à s'y opposer désormais. Une première explication aura lieu ce soir à Montchoisi. La revanche se déroulera le 2 mars à Langnau. C'est à un moment où elle est presque terminée qu'on joue une saison entière d'efforts !

Va.

Les footballeurs ont joué, hier, les quarts de finales de la coupe Suisse

Cantonal ne méritait pas d'accéder aux demi-finales

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Schaffhouse-Cantonal 6-1 (2-0)

SCHAFFHOUSE : Schmid; Vollenweider, Luthi ; Huggenberger, Zannin, Schwander ; Wyler, Brändli, Akeret, Berger, Winzeler. Entraîneur: Macho.

CANTONAL : Châtelain; Chevalley, Tachella II ; Michaud, Raboud II, Froidevaux ; Ballaman, Bécherraz, Raboud I, Zbinden, Wenger. Entraîneur: Mandry.

BUTS : Winzeler (11me), Akeret (19me). Deuxième mi-temps : Wyler (1re), Winzeler (14me), Wenger (15me), Vollenweider (43me, penalty), Akeret (44me).

NOTES : Ce match s'est joué sur un terrain en excellent état, par un temps ensoleillé, en présence de 3500 spectateurs. Schaffhouse a fait confiance aux joueurs qui avaient évolué, en deuxième mi-temps, le dimanche précédent à Neuchâtel. En revanche, l'entraîneur Mandry a apporté des modifications de dernière heure à son équipe, en raison des blessures de Péguiron et de Tribolet, qui ont nécessité le retrait de Michaud et de Froidevaud en ligne intermédiaire. Au début de la deuxième mi-temps, Chevalley est averti, un peu sévèrement, par l'arbitre M. Helbling (Uznach). A cinq minutes de la fin, Châtelain blessé lors d'une rencontre avec Akeret cède sa place au junior Jeannet, qui encaissera deux buts dont l'un sur penalty et l'autre sur un tir à bout portant. C'est dire qu'il n'est pas responsable de l'aggravation du résultat. Corners : Schaffhouse-Cantonal 9-4 (3-1).

◇ ◇ ◇

Schaffhouse, 26 février.

Cantonal s'est fait battre hier le plus régulièrement du monde par une équipe qui n'est pas un foudre de guerre, loin de là, mais qui a, au moins, le mérite de savoir exploiter les occasions qu'il se crée ou qu'on lui crée. La méthode de Schaffhouse est simple : une défense de « verrou » bien organisée par Wollenweider, une bonne occupation du terrain par le centre demi Zannin et une attaque, sinon élégante, du moins efficace avec des hommes prêts à tirer au but en toutes circonstances comme Akeret ou Winzeler. Tout cela porte la marque helvétique du travail bien fait, et tout cela manque de génie, de spontanéité et d'aisance. A voir jouer Schaffhouse, on peut s'estimer satisfait du résultat obtenu pour autant qu'on ait quelques intérêts à sa victoire, mais on ne saurait jamais s'enthousiasmer sous le charme d'une action brillante ou d'un exploit qui fait date. Dans l'état actuel du football suisse, l'honnête « cousu-main » suffit à vous propulser pompeusement en demi-finale de coupe. Et il suffit surtout à réduire Cantonal au néant.

◇ ◇ ◇

A la bourse du football, Schaffhouse avait choisi, hier, des placements de père de famille. Cela suffisait pour mieux réussir qu'un Cantonal qui n'avait même pas d'argent pour acheter des actions. Car, disons-le tout net : Cantonal jouant à un rythme au-dessous de son adversaire, pourtant moyen, n'a jamais présenté un danger pour la défense de Schaffhouse. Les attaques manquaient d'inspiration, Wenger était mal servi, Bécherraz était terriblement lent et il fallut attendre plus d'une mi-temps pour assister au premier tir au but ! Dans ces conditions, le but réussi par Wenger apparut plutôt comme la conséquence d'un léger relâchement de Schaffhouse (le résultat était déjà de 4-0), et non pas comme le fruit d'une action conjuguée d'une ligne d'attaque, au demeurant bien insignifiante.

◇ ◇ ◇

Que les Neuchâtelois aient été mal inspirés dans l'offensive, nous voulons bien. Schaffhouse n'avait pas fait beaucoup mieux le dimanche précédent à Neuchâtel. Mais que la défense ait reçu six buts, voilà qui dépasse la mesure. Et qu'on ne vienne pas alléguer la blessure qui obligea Châtelain à se retirer à cinq minutes de la fin, car jusqu'à ce moment, le gardien neuchâtelois avait été d'une rare faiblesse encaissant notamment deux buts (le premier et le troisième) sans esquisser le moindre mouvement. Et puis, lorsqu'un gardien, si faible soit-il, dégage la balle du poing, pourquoi donc les arrières s'arrêtent-ils pour regarder jouer l'adversaire ? Akeret a marqué deux buts (le deuxième et le sixième) en reprenant un renvoi de la barre transversale ou du gardien. Croyez-vous qu'on l'aurait gêné dans son action ? Non, Cantonal, bénéficiaire jsuqu'ici d'un tirage au sort bienveillant ne méritait pas de jouer les demi-finales de la coupe. Sa prestation d'hier à Schaffhouse était indigne d'un tel honneur.

Eric WALTER.

On connaît trois demi-finalistes

Schaffhouse - Cantonal 6-1
La Chaux-de-Fonds - Lausanne 4-1
Young Fellows - Lucerne 0-3
Bienne - Chiasso 2-2 (après prolongations)

Et voici le verdict du tirage au sort

Schaffhouse - La Chaux-de-Fonds
vainqueur de Bienne - Chiasso contre Lucerne.

Sous l'œil de l'impassible Lettl, Chiesa prend Studer de vitesse.
(Press Photo Actualité)

Bienne et Chiasso utilisèrent des méthodes différentes

Mais le résultat fut le même !

Bienne - Chiasso 2-2
après prolongations (mi-temps 0-1)

BIENNE : Parlier; Kehrli, Alleman; Quattropani, Merlo, Studer; Bächler, Koller, Graf, Facchinetti, Stäuble. Entraîneur: Derwall.

CHIASSO: Beltraminelli; Colombo, Binda ; Lurati, Boldini, Cavadini; Chiesa, Lettl, Mutti, Bruppacher, Albisetti. Entraîneur: Barale.

BUTS : Chiesa (22me). Deuxième mi-temps : Stäuble (sur penalty, 9me). Prolongations: Graf (15me), Chiesa (16me).

NOTES : Stade de la Gurzelen, magnifique journée; terrain en bon état. Arbitrage décevant du Bâlois Dienst. Soleil défavorable à Beltraminelli, puis à Parlier. On dénombre 6000 spectateurs. Discussions lorsque Chiesa marqua à la 22me minute. Le juge de touche avait signalé un hors-jeu. Mais l'arbitre n'en voulut rien savoir. A la 40me minute, Albisetti quitte le terrain. Fernando Cavadini le remplace. Puis, c'est Bächler qui s'en va. Hänzi jouera à l'aile droite en seconde mi-temps. Neuf minutes plus tard, pour déviation bénigne de la main d'un arrière tessinois, l'arbitre accorde penalty. Stäuble tire et égalise. A la 43me minute, Beltraminelli dévie la balle sur le poteau.

A la 14me minute des prolongations, Allemann se blesse en chargeant Chiesa. Il reviendra après quatre minutes comme ailier gauche. Corners : Bienne-Chiasso 11-4 (4-0).

× × ×

Bienne, 26 février.

On considère les prolongations comme du remplissage. Hier, elles nous procurèrent les meilleurs moments du match. En particulier, un superbe but de Chiesa qui, seul contre trois, élimina ses adversaires par des crochets avant de loger la balle au fond des filets !

Ce fut un match médiocre. Chiasso, c'est de la ligue B. Il pense à se défendre, ne laissant parfois que trois hommes hors... de ses « seize mètres ». Avec la disparition d'Albisetti, remplacé par Fernando Cavadini, ce nombre se réduisit encore d'une unité. Le résultat est cependant équitable, ce qui situe la valeur de la performance de Bienne.

On joua à une cadence de grands-pères. Chiasso ne s'en plaignait pas. Il se regroupait en défense ou permettait à un homme de quitter le « carré des seize mètres » pour seconder Chiesa et Mutti lors des contre-attaques. Lettl passa un agréable après-midi. Habile manieur de balle, il évita l'adversaire par des feintes de corps d'abord plaisantes. Mais elles devinrent lassantes, car l'objectif de l'Allemand était de monopoliser la balle. Et non pas de gagner du terrain ! Que de temps morts ! Généralement, on désire la balle pour jouer. Avec Chiasso, c'était pour ne pas jouer ! Les intentions de Bienne furent différentes. Mais le résultat resta le même. Les Tessinois détruisirent sciemment ; les Biennois... sans le vouloir. Quoi d'étonnant que les équipes n'aient pu se départager !

V. B.

Les Chaux-de-Fonniers guère brillants en première mi-temps

Il fallut que Sommerlatt vienne mettre de l'ordre

La Chaux-de-Fonds - Lausanne 4-1 (1-1)

LA CHAUX-DE-FONDS : Eichmann ; Ehrbar, Leuenberger ; Morel, Kernen, Jaeger ; Antenen, Favre, Frigério, Bertschy, Pottier. Entraîneur : Sommerlatt.

LAUSANNE : Stuber ; Grobéty, Tacchella ; Wicht, Fauquex, Kehl ; Cuche, Hosp, Hertig, Armbruster, Stutz. Entraîneur : Marmier.

BUTS : Frigério (3me), Stutz (18me). Deuxième mi-temps : Frigério (16me), Sommerlatt (35me), Antenen (37me).

NOTES : Terrain excellemment préparé, toute neige honnie, fond asséché. Temps chaud ; M. Keller, de Bâle, refuse obstinément les « hands » et « fouls pénalties » patents des sieurs Fauquex et Tacchella contre Antenen et Frigério, alors que le résultat est encore incertain ! Mais autorité tout de même de ce juge surtout pas taxé « d'arbitre de terrain », bien au contraire ! On peut estimer le public à 4000 personnes. Favre disparaîtra au repos, Sommerlatt, sérieusement blessé, jouant sous piqûre, sur sa volonté formelle, tant ses poulains piaffent dans une morne médiocrité... On a déploré l'absence de Matter, retenu au service militaire et de... Sommerlatt en première mi-temps ! Corners : La Chaux-de-Fonds - Lausanne 3-6 (2-3).

× × ×

La Chaux-de-Fonds, 16 février.

Lausanne n'a pas démérité autant que semble l'indiquer un résultat excessif. Au cours de la première mi-temps, c'est Lausanne qui joua à football et les « Meuqueux » à hue et à dia ! Construction, vitesse d'exécution, tirs au but furent bien l'apanage des visiteurs, alors que les joueurs locaux, hormis Bertschy transcendant, nagent éperdument ! La triplette central, Bertschy jouant nettement en retrait, se montre incapable d'aucune invention devant l'imperméabilité des Stuber, Grobéty, Tacchella et Fauquex. La prestation des « Meuqueux » est lamentable, et Antenen avec Pottier n'échappent pas à cette condamnation peu aimable, peut-être, mais manifeste. C'est Lausanne qui donne un spectacle assez bon... Dès l'arrivée de Sommerlatt, presque impotent, d'ailleurs, mais qui aère le jeu par larges ouvertures, c'est enfin la domination chaux-de-fonnière. Stuber est harcelé. Pourtant, il faut attendre seize minutes pour voir les Chaux-de-Fonniers prendre de l'avance... et ce précaire avantage ne sera fortifié qu'à dix minutes de la fin, puis confirmé deux minutes plus tard. C'en est fait de Lausanne qui avait tant plu en première mi-temps... Les « vainqueurs quand même » ont joué d'abord sans aucun enthousiasme : la crise intime des « Meuqueux » est-elle vraiment conjurée ? On en a douté longtemps, hier après-midi. Encore compliment à Sommerlatt, blessé courageux dont l'intervention a été déterminante.

M. A. Rt.

Antenen a sauté le plus haut et son adversaire ne semble guère apprécier le contact de son épaule.
(Press Photo Actualité)

Les Lucernois ont défendu leur bien avec réalisme

Young Fellows désorganisé

Young Fellows - Lucerne 0-3 (0-2)

YOUNG FELLOWS : Pusterla ; Wespe, Schmidhauser ; Ruegg, Luber, Signer (Bernasconi) ; Schennach, Worni, Zimmermann, Laurito, Laubacher. Entraîneur : Presch.

LUCERNE : Pernumian ; Schumacher, Stehrenberger ; Cerutti, Hofmann, Arn ; Cavelty, Wolfisberger (Kunzle), Wuest, Frei, Moscatelli. Entraîneur : Gutendorf.

BUTS : Moscatelli (22me), Wuest (35me). Deuxième mi-temps : Frei (11me).

NOTES : Dix mille spectateurs au Letziground. Temps agréable. Arbitrage parfois tatillon de M. Victor Schicker, de Berne. Les Zuricois font entrer leur douzième homme à la 35me minute, les Lucernois à la 43me. A la 25me minute, Schmidhauser tire un coup franc sur la latte ; Worni reprend de la tête, mais Pernumian retient. A la 13me minute de la deuxième mi-temps, le poteau lucernois sauve. A la 15me minute, une faute de main d'Arn provoque un penalty, que Schennach manque lamentablement. Une minute plus tard, un tir s'écrase sur un montant du but zuricois. A la 28me, Pusterla retient irrégulièrement Cavelty sans que l'arbitre n'intervienne. Corners : Young Fellows - Lucerne 13-7 (3-5).

◇ ◇ ◇

Zurich, 26 février.

Young Fellows a disparu sans gloire de la coupe, après un match peu enthousiasmant. Cette équipe manqua d'organisation et d'influx nerveux. Les vainqueurs de Grasshoppers et de Servette étaient méconnaissables. Il n'a fallu à Lucerne qu'un peu de suite dans les idées et une forme physique convenable pour vaincre.

Nul ne contestera le succès des Lucernois. Ils sont partis en trombe et créèrent plus d'occasions dangereuses que leurs adversaires. Les hommes de Gutendorf n'ont pas un directeur de jeu de la valeur de Laurito... mais pas non plus de paresseux dans leurs lignes. Chaque offensive des visiteurs était réaliste, vigoureuse. Les deux défenses ont eu beaucoup de chance. Celle de Young Fellows davantage même. Pusterla a racheté, par des arrêts étonnants, de grossières fautes de placement dues peut-être au « verrou » contre lequel Presch avait troqué son WM habituel. Devant Wespe et Schmidhauser qui s'évertuaient en vain, c'est la ligne de demis zuricoise qui a perdu le match, ne sachant ni construire, ni détruire. Par contre, Arn et Cerutti ont su, sans négliger le marquage, lancer leurs avants, les aider à semer le désarroi dans la défense adverse souvent ridiculisée.

Les dix minutes précédant et les dix minutes suivant la mi-temps ont été les plus passionnantes. Avant la pause, Lucerne attaqua à fond et une chance incroyable sauva Young Fellows. Après, ce fut le club local qui se lança dans l'offensive. Mais ses élans furent coupés par le but de Frei, et le penalty manqué enleva aux Zuricois leur dernier courage. Il s'ensuivit un quart d'heure de jeu désordonné, dur et méchant, heureusement sans conséquence, sinon d'irriter les spectateurs.

P. Z.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Championnat d'Italie : Catania-Juventus 1-2 ; Fiorentina-Padova 2-0 ; Lanerossi-Inter 1-3 ; Lazio-Udinese 0-1 ; Lecco-Bari 0-0 ; Milan-Sampdoria 3-1 ; Napoli-Bologna 1-2 ; Spal-Roma 2-2 ; Torino-Atalanta 1-1. Classement général : 1. Inter 33 points ; 2. Juventus 30 ; 3. Milan 29 ; 4. Rome 27 ; 5. Catane et Florentina 25.

● Vingt-troisième journée du championnat d'Espagne : Bilbao-Real Madrid 0-2 ; Granada-Zaragoza 2-3 ; Séville-Mallorca 0-2 ; Valencia-Oviedo 3-1 ; Espanol-Barcelona 1-2 ; Elche-Valladolid 3-0 ; Real Sociedad-Betis 0-1 ; Atletico de Madrid-Santander 3-2. Classement : 1. Real Madrid 42 points ; 2. Atletico de Madrid 31 p. ; 3. Bilbao et Barcelone 27 p. ; 5. Zaragoza 26 p. ; 6. Valencia 24 p. ; 7. Real Sociedad et Betis 22 p. ; 9. Espanol et Séville 21 p. ; 11. Mallorca 20 p. ; 12. Santander 19 p. ; 13. Valladolid Oviedo et Elche 17 p. ; 16. Granada 14 p.

● La direction du match de coupe des villes de foire à rejouer entre Rome et Cologne (1er mars à Rome) a été confiée à l'arbitre suisse Victor Schicker, qui sera assisté des deux juges de touche A. von Gunten et B. Kollbrunner.

● La fédération italienne annonce que le match Italie-URSS, prévu pour le 11 juin, a été annulé. La fédération soviétique a fait savoir que la date prévue pour ce match ne lui convenait pas.

SPORT - TOTO

Concours No 27 des 25 et 26 février.
Colonne des gagnants :
x 2 2 x 1 2 1 1 1 1 2 2 x
Somme attribuée aux gagnants : 474,389 fr. ; somme à chaque rang : 118,597 fr. 25.

La finale de la Coupe romande de football

Servette qui rit et Fribourg qui pleure

Fribourg-Servette 0-7 (0-2)

FRIBOURG : Brosi ; Ballman, Laroche ; Peissard (Raetzo), Zurcher, Vonlanden ; Schultheiss, Renfer (Jungo), Dubey, Raetzo (Gross), Rossier. Entraîneur : Sekulic.

SERVETTE : Schneider ; Maffiolo, Meylan ; Mantula, Rœsch, Pasmandy ; Nemeth, Bosson, Heuri, Georgy, Fatton. Entraîneur : Snella.

BUTS : Nemeth (17me), Heuri (44me). Deuxième mi-temps : Bosson (7me), Heuri (20me), Georgy (23me), Fatton (38me), Georgy (40me).

NOTES : Temps ensoleillé ; température printanière. Les deux équipes se sont présentées dans leurs meilleures formations. Comme les Genevois avaient tout lieu d'être satisfaits du rendement de leur équipe, ils jouèrent durant tout le match dans la même formation. Fribourg a fait usage du règlement pour procéder à deux changements. C'est ainsi que Raetzo remplaça Peissard alors que Gross prenait la place de Raetzo. A la 17me minute de la seconde mi-temps, Jungo succédait à Renfer. Toutes ces modifications n'ont cependant pas permis aux Fribourgeois d'améliorer leur rendement. Bon arbitrage de M. Marendaz (Lausanne). 4000 spectateurs. En raison de la différence de classe, cette finale n'a pas enthousiasmé le public. Après l'excellente exhibition des Fribourgeois face aux Chaux-de-Fonniers, on ne s'attendait pas à ce que les joueurs locaux soient si pareillement battus. Ce match fut tout à l'avantage des visiteurs et le résultat reflète la physionomie de la partie, même si deux ou trois buts furent évitables. Corners : Fribourg - Servette 6-0 (3-0).

× × ×

Fribourg, 26 février.

Dans cette épreuve de vérité qui servait de répétition générale au second tour du championnat, les Fribourgeois n'ont pas confirmé les bonnes performances de ces derniers dimanches. Si la défaite n'était pas aussi nette, on aurait pensé que les Fribourgeois avaient caché leur jeu. En face des qualités manifestées dans le jeu des Servettiens, les spectateurs ont décelé tout autant de défauts dans le camp fribourgeois. Le jeu des Servettiens était caractérisé par une grande variété et un excellent rendement grâce à la précision dans les passes, à la technique et à la condition physique. L'équipe locale a déçu ses partisans par un jeu statique. Le tandem Vonlanden-Raetzo a souvent ralenti les opérations. On ne peut pas se faire une opinion définitive sur l'avant-centre Dubey, mal servi. A moins d'un changement radical dans leur rendement, les Fribourgeois auront beaucoup de peine à se maintenir en ligue nationale A.

P. Mt.

XAMAX FC
Dimanche 5 mars, au stade du F.-C. Cantonal
XAMAX - RAROGNE
championnat 1re ligue

Xamax poursuit son entraînement

Fleurier - Xamax 1-8 (0-4)

FLEURIER : Jaquemet ; Huguenin (Piaget), Milesi ; Borel I, Galani, Czferner ; Borel II, Fabbri, Perrin, (Giger), Tosato, Trifoni. Entraîneur : Galani.

XAMAX : Gysler ; Gutknecht, Tribolet; Bonfigli, Meyer, Rohrer ; Gentil, Mella, Kauer, Dziwocki, Richard V. Entraîneur : Mella.

BUTS : Gentil (3me), Dziwoki (20me), Mella (28me), Kauer (35me). Seconde mi-temps : Kauer (8me et 10me), Dziwoki (25me), Meyer (contre son camp, 38me), Rohrer (42me).

NOTES : Stade de Fleurier en bon état. Temps splendide. 200 spectateurs assistent à la partie bien dirigée par M. Hofstetter, de la Coudre. A Xamax, Rohrer, Meyer et Mella font leur rentrée et on fait confiance au junior Richard V à l'aile gauche. Weissbrodt absent chez les Fleurisans Mella et Dziwokt tireront chacun une fois sur la latte. Cornèrs : Fleurier - Xamax 4-7 (2-5).

× × ×

Fleurier, 26 février.

La supériorité de Xamax s'étala tout au long de la partie. Fleurier, dont c'était le premier match, dépassa rarement le centre du terrain. Contre un tel adversaire, il était facile de bien jouer. Les Neuchâtelois s'y appliquèrent. Certaines actions, notamment le cinquième but réussi par Kauer à la suite d'une reprise de volée, furent remarquables. Sans la belle partie de Jaquemet, le résultat aurait été encore plus lourd. Cependant, tout n'est pas encore parfait. Le match de mercredi contre Hauterive, permettra aux responsables xamaxiens de mettre leur formation au point pour rencontrer Rarogne. A ce propos, nous apprenons que ce match se déroulera sur le stade du F.-C. Cantonal.

M. F.

● Championnat de France (28me journée) :
Nimes - Monaco 1-1 ; Racing - Troyes 3-3 ; Saint-Etienne - Reims 3-1 ; Angers-Grenoble 2-2 ; Rouen - Stade français 0-0 ; Nancy - Sedan 2-1 ; Toulouse - Lens 0-0 ; Nice - Lyon 2-2 ; Limoges - Rennes 0-0 ; Valenciennes - Le Havre 1-0. Classement : 1. Monaco 42 points ; 2. Racing 40 ; 3. Reims 36 ; 4. Angers 34 ; 5. Rouen 34.
En deuxième division, Sochaux a perdu contre Toulon 4 à 1. Il conserve néanmoins la première place du classement.
● Au Caire, Zamalek a battu Young Boys par 3-1. A la mi-temps, les Egyptiens menaient par 2-0.
● Finale pour la troisième place de la coupe romande : Vevey - Urania 2-0 (1-0).

● Championnat d'Angleterre de première division (31me journée) : Arsenal-Leicester 1-3 ; Burnley-Blackburn Rovers 1-1 ; Cardiff-Wolverhampton Wanderers 3-2 ; Manchester City-Tottenham Hotspur 0-1 ; Newcastle United-Aston Villa 2-1 ; Nottingham Forest-Manchester United 3-2 ; Preston North End-Everton 1-0 ; West Bromwich Albion-Bolton Wanderers 3-2 ; Birmingham City-West Ham United 4-2 ; Fulham-Blackpool 4-3 ; Sheffield Wednesday-Chelsea 1-0. Classement : 1. Tottenham Hotspur 31-53 ; 2. Sheffield Wednesday 30-44 ; 3. Wolverhampton Wanderers 31-43 ; 4. Burnley 39-36 ; Everton et Leicester City 30-33.
● En match-revanche de la finale de la coupe du Tessin, Lugano a battu Bellinzone par 3-2. Il y avait 800 spectateurs. Lugano marqua par Poulsen (2) et Ciani. Pedrazzoli obtint les buts de Bellinzone. On manqua un penalty dans chaque camp.
● Hier à Hauterive, lors d'un match amical joué entre la seconde garniture de l'équipe locale et Serrières II, le joueur d'Hauterive, Michel Murith, a violemment heurté la barrière bordant le terrain. Victime d'une blessure à la tête, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.
● Championnat suisse de première ligue :
Groupe oriental : Blue Stars - Wil 5-0 ; Emmenbrücke - Solduno 1-2 ; Locarno - Rapid Lugano 2-0.
Groupe central : Delémont - Concordia 2-3 ; Longeau - Old Boys 1-0.
● Matches amicaux : Monthey - Martigny 1-3 ; Etoile Carouge - Yverdon 3-3 ; Winterthour - Granges 1-2 ; Aarau - Zurich 0-3 ; Berthoud - Berne 2-1 ; Brühlsélection de la police suisse 1-1 ; Nordstern - Bâle 2-5.
● En vue des confrontations internationales du printemps, le calendrier des différentes équipes suisses a été établi comme suit :
14 mars, à Lausanne : équipe suisse des espoirs contre sélection nationale italienne juniors et entraînement de l'équipe A.
22 mars à Berne : équipe A contre Schalke Gelsenkirchen et équipe B contre équipe des espoirs.
12 avril à Bâle : match représentatif Suisse - Autriche et équipe des espoirs contre un adversaire à désigner.

NATATION

Les championnats d'Australie

Les jeunes s'imposent

Les championnats d'Australie se sont déroulés à Brisbane. Aucun record du monde n'a été battu. Les nageurs australiens se mesuraient cette fois sur les distances métriques. L'essai de Jon Konrads sur 200 m s'est soldé par un échec.

En dehorrs de Dawn Fraser, qui reste la première en nage libre, les vedettes ont été dominées par de jeunes éléments. C'est ainsi que l'on a pu assister à la confirmation de Neville Hayes en papillon, ainsi que du jeune Kevin Berry. Anthony Strahan a réalisé le meilleur temps de ces championnats en série du 100 m nage libre (55"9).

● Coupe d'Europe des tennismen professionnels, à la Roche-sur-Yon : Mike Davies (G-B) bat Kurt Nielsen (Da) 6-2, 3-6, 6-1 ; Tony Trabert (E-U) bat Robert Haillet (Fr) 3-6, 6-0, 6-1. Nielsen-Trabert battent Haillet-Davies 6-2, 6-1.

DURBAN'S
pour vos dents
DURBAN'S
pour votre toilette
DURBAN'S
dentifrice savon

Manchettes étincelantes, cols éblouissants!

C'est à l'état des cols et des manchettes que vous reconnaîtrez la supériorité de la Miele-Automatic. Une telle blancheur et une telle fraîcheur sortent de l'ordinaire! Elles sont le résultat immédiat de la méthode de lavage automatique à deux lissus qui permet en même temps de ménager le linge au maximum. Le secret de cette efficacité extraordinaire réside également dans le lavage secondaire automatique à grande eau et les cinq rinçages. Seule la Miele vous fournit tous ces avantages. Miele, la machine moderne de confiance, entièrement automatique avec commandes par touches!

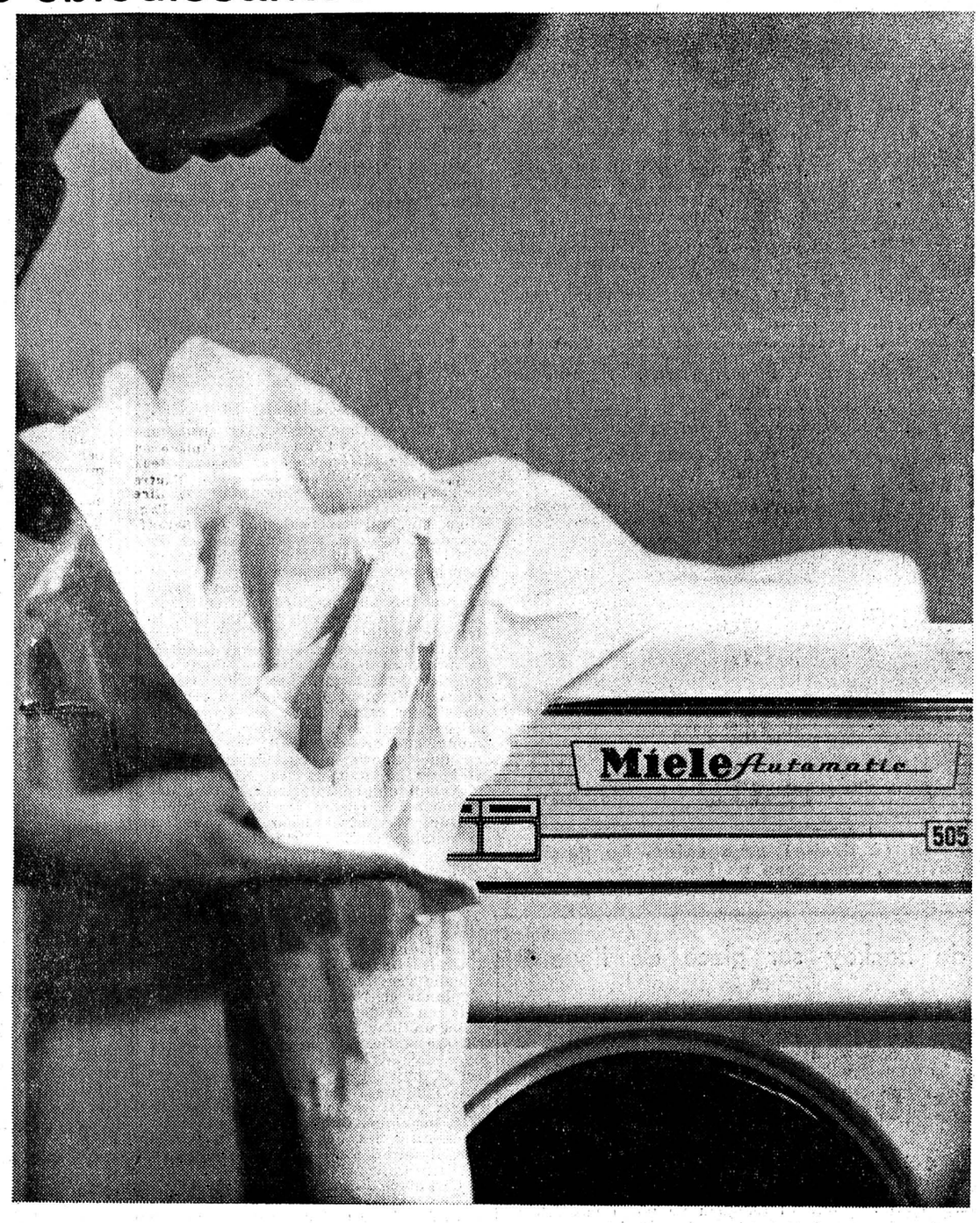

Miele 100% automatique – linge d'une extrême propreté

Modèle 405 = 4 kg, tambour en acier inoxydable Fr. 2120.-
Modèle 505 = 5 kg, tambour en acier inoxydable Fr. 2480.-
Modèle 410 = 4 kg, tambour en acier inoxydable, fixation au sol superflue Fr. 2430.-

CH. WAAG - NEUCHÂTEL

REPRÉSENTANT OFFICIEL POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 4 et 6 — Tél. (038) 5 29 14

Miele

Papa ne rentre jamais de voyage sans rapporter un petit cadeau. Et tout le monde attend avec une impatiente curiosité de voir ce qu'il peut bien cacher derrière son dos! — Bon père et bon époux, papa connaît son petit monde! Il sait qu'une friandise de choix enchante tous les gourmands: c'est pourquoi il rapporte les deux nouvelles sortes de biscuits OULEVAY!

Oulevay
BISCUITS

Chocoly
Fr. 1.30

Chocoly: un biscuit double-face fourré de chocolat superfin. C'est fameux! Ça nourrit! Rien de meilleur pour des enfants qui grandissent! Chaque maman devrait donner chaque jour quelques *Chocoly* à sa petite famille, pour les dix heures, pour les quatre heures! Grâce à *Chocoly:* plus de doigts salis, plus de «museaux» barbouillés, plus de taches sur les habits! Le goûter idéal.

Cette boîte à fermeture hermétique contient une quantité de délicieux biscuits bruns-or, les *Crispo:* petits feuilletés à la croustillance parfaite. Rien de plus savoureux pour le thé, le café, le dessert ou l'apéritif.

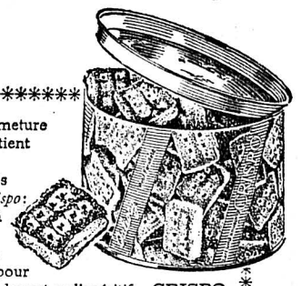

CRISPO
Fr. 1.75

On a l'âge de ses artères!

C'est pour cette raison qu'on devrait, surtout pendant l'âge critique, attacher une très grande importance à la circulation du sang.

Circulan vous soulagera

et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, papillotements et bourdonnements, varices, les troubles de la circulation de l'âge critique, hémorroïdes.

pour l'homme et la femme

Circulan

Après la cure, vous vous sentirez mieux!

Extrait de plantes. Chez votre pharmacien et droguiste. Fr. 4.95, ½ l Fr. 11.25, 1 l Fr. 20.55.

Sinalco

Boisson de table au pur jus de fruits

Importé d'Amérique

sur table spéciale à notre rayon

tabliers

les dernières nouveautés américaines en tabliers fantaisie

au choix

4.90 et 2.95

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

LUNDI - SPORTS

Hécatombe de buts à la patinoire des Mélèzes

Les Russes exécutent une danse du scalp devant le gardien chaux-de-fonnier

La Chaux-de-Fonds - URSS 6-21 (4-9, 2-8, 0-4)

LA CHAUX-DE-FONDS: Badertscher; Delnon, Dannmeyer; Humbert, Stettler; Martini, Hamilton, Dennison; Fesselet, Liechti, Reinhard; Gentil, Huggler, Scheidegger. Entraîneur: R. Delnon.

URSS: Konovalenko; Sologubov, Tregubov; Sidorenkov, Rogulin; Davydov; Loktev, Alimetov, Alexandrov; Snetkov, Yakushev, Zyplanov; Starshirov, Mayorov E., Mayorov B., Jursinov.

BUTS: Hamilton (1re), Gentil (5me), Alexandrov (7me), Snetkov (8me), Tregubov (8me), Sidorenkov (8me), Zyplanov (12me), Dennison (16me), Alexandra (16me), Zyplanov (17me), Yakushev (18me), Hamilton (19me), Mayorov E. (19me). Deuxième tiers-temps: Alimetov (1re), Martini (3me), Mayorov E. (3me), Alexandrov (6me), Loktev (7me), Zyplanov (9me), Mayorov E. (11me), Sidorenkov (15me), Starshirov (16me), Martini (19me). Troisième tiers-temps: Zyplanov (1re), Zyplanov (2me), Rogulin (11me), Mayorov E. (16me).

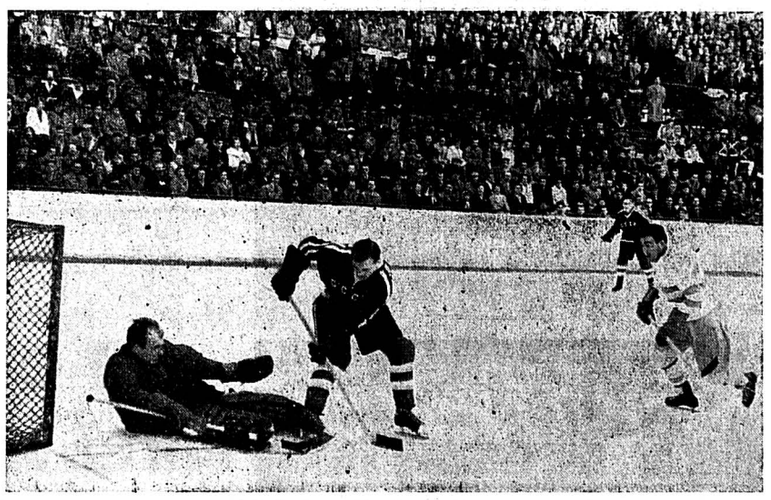

La course de Reto Delnon (à droite) sera vaine. Le gardien Badertscher, épouvanté, concédera un but de plus.
(Press Photo Actualité)

NOTES : Match joué devant 8000 spectateurs. Les équipes échangent des cadeaux. Les Russes reçoivent des montres et une gerbe d'œillets. Les Soviétiques font des petits bouquets et les distribuent aux dames. Merveilleuse galanterie. On les applaudit très fort. Pendant la première pause, le gardien Konovalenko reçoit le palet sur le crâne ; Chinov le remplacera. Les arbitres sont MM. Olivieri, de Neuchâtel, et Briggen, de Berne. Aucune pénalisation.

◇ ◇ ◇

La Chaux-de-Fonds, 26 février.

Le public chaux-de-fonnier peut se vanter d'avoir vu un match de hockey. Quelle différence avec les rencontres de championnat. Les buts tombaient comme des flocons de neige dans les montagnes neuchâteloises. Bien sûr, on ne peut pas comparer les deux équipes. C'est de l'eau et du vin ! Pourtant, au début, les supporters neuchâtelois se demandaient ce qui arrivait. D'emblée, Hamilton avait marqué un but magnifique. Gentil, on ne sait trop comment, l'imita. Puis le feu de paille cessa. On assista aux soli des Soviétiques. De temps à autre, la première ligne d'attaque chaux-de-fonnière réagissait. Les trois Canadiens obligeaient les Russes à revenir dans leur camp. Mais, les Canadiens ne pouvaient toujours jouer. Alors, le monologue recommençait. On comprit ce que « power-play » signifie. Pour éloigner le danger, les Neuchâtelois n'avaient qu'une solution : le long dégagement. Et encore, les Russes étaient partout. On avait beau les compter, le nombre était réglementaire.

~~~

Comme ça, nous aimons le hockey. On ne joue pas à hue et à dia ou à bâtons rompus. Au contraire, le système apparaît à chaque phase de jeu. L'individualité s'efface devant l'équipe. Chez les Russes, que des bons joueurs, aucune vedette. Si les frères Mayorov, Zyplanov et Alexandrov se mirent parfois en évidence, c'est qu'ils étaient dans un jour faste. Ils patinent à une vitesse folle. Ils manient la crosse avec dextérité. Les passes sont précises et puissantes.

A côté de ces qualités, les joueurs russes possèdent une excellente condition physique. Contre eux, il s'agissait de limiter les dégâts. Pour y parvenir, il aurait fallu un Badertscher en meilleure forme.

Le but de l'exercice consistait à présenter un beau spectacle. Il fut excellent. A voir ce match, on devine ce que seront les championnats du monde. Les Soviétiques nous paraissent très forts. Il faudra compter avec eux.

J.-M. T.

Champion suisse de hockey sur glace de ligue B

Langnau ira frapper à la porte de la catégorie supérieure

Gottéron - Langnau 4-5 (0-1, 2-2, 2-2)

GOTTÉRON : Egger; Pauchard, Monin; Zedi, Kaeser; Aebischer, Beer, Clément; Neuhaus, Gehri, Gauch; Renevez, Piller. Entraîneur : Hamilton.

LANGNAU : Zaugg; O. Wittwer, Brechbuhler; Lauenstein, Gerber; Fankhauser, Braun, Scheidegger; S. Wittwer, W. Wittwer, Baertschy. Entraîneur : Dobin.

BUTS : W. Wittwer (10me). Deuxième tiers-temps : O. Wittwer (2me), Gehri (2me), Aebischer (8me), W. Wittwer (16me). Troisième tiers-temps : Pauchard (6me), Baertschy (9me), Aebischer (10me), G. Wittwer (16me).

NOTES : Rencontre jouée sur la patinoire des Augustins en présence de 4500 spectateurs. MM. Olivieri, de Neuchâtel, et Gysler, de Zurich, arbitrèrent à la satisfaction de tous. Au cours du troisième tiers-temps, Beer, souffrant d'une ancienne blessure, abandonna la partie.

~~~

Fribourg, 25 février.

Il ne fut pas question pour les joueurs de présenter un numéro technique. L'enjeu avait trop d'importance. La puissance supplanta le cerveau. Seul l'engagement physique compta. Il y eut de la lutte ! Apreté et violence étaient à l'ordre du jour ! Les adversaires rendirent coup pour coup, dans les limites de l'esprit sportif.

Langnau eut la chance d'ouvrir la marque, puis d'augmenter son avance à deux buts au début du second tiers-temps. La terrible poursuite engagée par Gottéron entama la résistance physique des Fribourgeois. Les joueurs locaux, au terme d'une période de domination qui leur permit d'égaliser, ne purent parer à une contre-attaque de Wittwer. Langnau aborda ainsi les dernières vingt minutes avec une longueur d'avance.

~~~

Gottéron perdit à ce moment Beer, victime d'une ancienne blessure. La cohésion de l'équipe souffrit de ce départ. Les Fribourgeois rétablirent cependant l'égalité. Une erreur de Kaeser provoqua peu après une nouvelle scission : 4-3 pour Langnau. Gottéron se remit à la tâche avec obstination. Et, pour la troisième fois, il rejoignit son adversaire. Ce fut la dernière ! Il ne trouva pas les ressources pour combler l'écart définitif creusé par W. Wittwer. Dans les ultimes minutes, Hamilton sortit le gardien Egger sans succès ! Langnau ne laissa pas échapper le fruit de la victoire, son titre lui donnant le droit de frapper à la porte de la ligue A.

T. D.

Le futur adversaire de nos hockeyeurs s'entraîne

Les Allemands battus, mais satisfaits

L'Allemagne de l'Ouest, adversaire de la Suisse en match de qualification pour le tournoi mondial, a subi, hier, à Füssen, devant 10,000 spectateurs, sa première défaite de la saison devant le Canada, vainqueur par 8-3 (4-1, 2-2, 2-0).

On se console toutefois dans le camp allemand du fait que c'est la première fois depuis 1955 que la formation nationale allemande a réussi à marquer contre les Canadiens. Durant toute la partie, ceux-ci ont pratiqué un jeu très dur, ce qui leur a valu un total de 32 minutes de pénalisation. Les buts furent marqués par MacLeod (4), Peacosh (2), Lenardon et Mac Intyre pour le Canada et par Scholz (2) et Zamghellini pour l'Allemagne. Alors que le résultat était de 3-5 au second tiers-temps, les Allemands ont manqué une magnifique occasion d'égaliser. Mais ils furent incapables de marquer alors que leurs adversaires étaient réduits à trois joueurs du champ. De façon générale, l'équipe germanique a manqué d'efficacité dans la phase terminale de ses actions. Mais certaines de ses combinaisons furent excellentes, en particulier celles de sa première ligne d'attaque Trautwein - Sepp - Scholz.

On a admiré le brillant travail de Mlle Vanàsek

Le gala de patinage de Monruz

Hier après-midi, le soleil et des milliers de spectateurs avaient tenu à assister au traditionnel gala organisé en fin de saison par le « Club des patineurs de Neuchâtel ».

Débutants et chevronnés se partageaient la patinoire en première partie. Mlle Vanasek a prouvé qu'elle est indispensable au club et qu'elle devait revenir la saison prochaine : de nets progrès ont été enregistrés chez tous ses élèves ; de jeunes soldats défilèrent martialement, Monique Schmitz, fort belle patineuse, était aussi à l'aise dans ses danses hongroises que dans des numéros de rock endiablés. François Michaud nous entraîna agréablement autour du monde, tandis que la toute jeune Chantal Geiser recueillit des applaudissements qui ne sont que les premiers d'une longue série si elle poursuit son entraînement.

Un nom à retenir

Les élèves masculins sont rares, mais de qualité. Le fidèle Georges Treuthardt est de plus en plus audacieux dans ses pirouettes et ses sauts. Quant à Blaise Rossinelli, un gosse sûr de lui, il plut au public par sa manière sympathique de se présenter et, surtout, ses dons indiscutables. Retenons bien son nom, Blaise fera parler de lui.

Mais passons aux vedettes : Dorette Beck tient toujours à se surpasser lorsqu'elle se produit devant son public. Elle le gratifia de deux numéros parfaits. Une élève locloise, Paulette Erard, montra que les gens des Montagnes sont aussi à l'aise sur des patins que ceux du Bas, et le couple Monique Matthys et Yves Aellig prouva que sa deuxième place aux championnats suisses était méritée.

Numéros burlesques

Nous finirons cette énumération par Mlle Christiane Boillod, de la Chaux-de-Fonds, championne suisse junior 1961, qui présenta quelques numéros splendides parfaitement choisis. Elle figure parmi les patineuses que nous aimons voir : celles qui font regretter aux spectateurs de ne pas avoir appris, eux aussi, à patiner.

La seconde partie du programme était tenue par la troupe de John Lewery : des professionnels à l'aise dans des numéros burlesques, des acrobaties incroyables, ou dans la présentation de patinage pur.

RWS.

Les jeunes Monique Matthys et Yves Aellig dans leur numéro très apprécié.
(Press Photo Actualité)

Du nouveau en ligue B

Villars prend la place de Sion

Villars - Sion 3-1 (1-0, 2-1, 0-0)

Cette rencontre comptait pour la relégation et la promotion entre la première ligue et la ligue nationale B. Villars, vainqueur du premier match de barrage contre Sion, devait remporter cette deuxième partie pour être promu. Les Vaudois, qui comptent dans leurs rangs des hommes tels qu'Ayer, Friedrich, Chappot et Bernasconi, démontrèrent que leur ascension était méritée. Ils ont livré une partie digne d'éloges. Pourtant les Valaisans s'opposèrent avec énergie aux attaques des joueurs locaux. Mais ce ne fut pas suffisant pour freiner l'ambition de Villars. Tout au plus les Sédunois tentèrent de renverser la vapeur au troisième tiers-temps. En vain ! Ayer et ses compagnons avaient le jeu bien en main, ainsi que leur promotion.

La partie fut arbitrée par MM. Toffel et Wollner, de Lausanne.

Bernasconi (2) et Chappot marquèrent pour Villars, le but de Sion étant réussi par Gianadda.

● Une grande firme cycliste hollandaise a confié à Gerrit Schulte la tâche de former et de diriger durant la prochaine saison une équipe amateur « d'espoirs », en vue de la formation future d'une écurie professionnelle.
● L'entraîneur de hockey sur glace Ulker et le club des patineurs de Fleurier ont renouvelé leur contrat pour la saison 1961-1962.

Les hockeyeurs américains sont arrivés

Les hockeyeurs américains joueront demain un match amical contre Young Sprinters renforcé. Ils sont arrivés hier soir dans notre ville où un nombreux public les attendait. Les voici prenant place sur le tram qui les conduira au centre de la ville. La bonne humeur régnait chez ces sympathiques joueurs qui, ne l'oublions pas, sont les actuels champions du monde.
(Press Photo Actualité)

Des nouvelles du camp de hockeyeurs suisses

Wehrli ne jouera pas

Les sélectionnés de l'équipe suisse de hockey sur glace pour le championnat du monde ont commencé leur entraînement sur la piste couverte de la patinoire des Vernets, à Genève.

Dirigé par Beat Ruedi, ce travail sur la glace ne fut suivi que par treize des dix-sept joueurs. En plus des absences d'Ayer et Friedrich, retenus par le match de promotion-relégation de leur club, Villars, le Viégois Harold Truffer et le Lausannois Michel Wehrli n'ont pas participé à cet entraînement.

~~~

L'équipe suisse a joué un match à huis clos contre une sélection genevoise, formée de joueurs d'U.G.S. et de Servette.

Organisée à la patinoire des Vernets, la rencontre fut assez équilibrée au cours des deux premiers tiers-temps. Ce n'est que dans la dernière période de jeu que les internationaux firent prévaloir leur supériorité technique.

Les deux gardiens Ayer et Kiener défendirent alternativement les buts de l'équipe suisse et ceux de la sélection genevoise. En défense, le coach helvétique Beat Ruedi a le plus souvent aligné les deux paires suivantes : Bagnoud - Golaz et Pappa - Gerber. Quant aux trois lignes d'attaque, elles eurent le visage suivant : Bazzi - Stammbach - Naef ; Ehrensperger - Messerli - Berchtold ; H. Truffer - Friedrich - Berry.

Voici les marqueurs : Naef (3 buts), Stammbach (1), Ehrensberger (1), Messerli (1), H. Truffer (1), Bazzi (1) pour la Suisse, Hausamann (1), Sprecher (1) et Schneeberger 1 pour la sélection genevoise.

Résultat : Suisse bat sélection genevoise 8-3 (2-1, 0-2, 6-0).

~~~

A l'issue du match, le coach Beat Ruedi a tenu une brève conférence de presse afin d'annoncer que la commission technique de la L.S.H.G. avait décidé de se passer des services du joueur Wehrli (H.-C. Lausanne) et de faire appel, pour compléter l'équipe, à Kurt Pfammatter, de Viège.

Le Lausannois a fait savoir au responsable de l'équipe nationale qu'il n'avait pas l'intention de rejoindre ses camarades sélectionnés pour le championnat du monde avant les deux matches de promotion-relégation que doit jouer son club (lundi 27 février et jeudi 2 mars) dont il est l'entraîneur-joueur. Or si la commission technique comprend les motifs invoqués par Michel Wehrli, elle ne peut admettre, en revanche, que ce joueur n'avise pas plus tôt les responsables de l'équipe nationale de sa décision, décision qui ne leur a été communiquée que samedi soir.

NOUVELLES BRÈVES

● La 45me Targa Florio, épreuve internationale automobile de vitesse sur route comptant pour le championnat du monde des marques, se déroulera le 30 avril prochain. Elle aura lieu sur le petit circuit des « Madonies » à Palerme, long de 72 km, à couvrir dix fois.
● Les escrimeurs suisses Nottel, Scheid et Nasoni ont été éliminés, au second tour, du Trophée Mario Sperafico, tournoi international à l'épée qui réunit à Milan, 187 épéistes de onze nations.
● L'Italien Piero d'Inzeo n'a pas réussi à se qualifier pour la finale de la coupe des Nations du concours hippique international de Vina del Mar (Chili). Les quatre finalistes sont Sergio Arredondo (Chili), Alwin Schockemöhle (All), Gaston Zuniga (Chili) et Bertrand du Breuil (Fr).
● A Clermont-Ferrand, une sélection clémontoise de lutte a battu Lausanne par sept victoires à une et deux matches nuls.
● Matches de hockey sur glace de promotion-relégation première et deuxième ligue : Thoune-Star Lausanne 4-0 (3-0, 0-0, 1-0). Thoune remonte en première ligue au détriment de Star Lausanne. A Sion, Saas-Fee bat Château-d'Oex 13-3 3-0, 4-1, 6-2). Saas-Fee retrouve sa place en première ligue. Château-d'Oex est relégué.
● Une grande partie de l'écurie cycliste Mittelholzer, notamment Hans Hollenstein, Emmanuel Plattner, Heinz Graf, W. Schaeppi, W. Flück, S. Rucher et l'Autrichien Wilfried Thaler, nouvellement engagé, se trouve actuellement en Belgique, où elle participera à quelques courses.
● Le cross Schiavo couru à Lausanne a été gagné par le Biennois Walter Glauser devant le Sédunois Serge de Quay.
● A Chamonix, l'équipe de France de hockey sur glace qui prendra part au tournoi mondial, a pris sa revanche sur l'Italie B, qui l'avait battue la veille par 9-7. Les Français ont triomphé par 5-3 (3-2, 1-0, 1-1).

Chef-d'œuvre soigné...

Une signature célèbre garantit la valeur d'une œuvre d'art. De même l'atelier fine mesure PKZ honore son estampille en assurant une qualité excellente et une exécution soignée.

FINE MESURE PKZ

Fine mesure... à votre mesure.
Neuchâtel, tél. 5 16 68

SPORTS MILITAIRES

Succès norvégien à Andermatt

Une course internationale de patrouilles réservée aux militaires s'est déroulée hier à Andermatt, avec la participation de huit pays.

Les skieurs norvégiens remportèrent cette épreuve longue de 25 km, en 1 h 57' 25".

L'équipe de Suède s'est classée deuxième en 2 h 00' 05", suivie de la Suisse II, Finlande I, Italie I, Suisse I, etc. Les Français ont obtenu le dixième rang.

SKI

Le Grand Prix de Chamonix

Périllat et Stiegler se partagent les honneurs

Le ski autrichien, qui avait connu une déroute complète dans la descente du Grand Prix de Chamonix, a pris sa revanche dans le slalom que Pepi Stiegler, bien que souffrant d'une cheville, a brillamment remporté devant les Français Périllat et Bozon. Toutefois, c'est Périllat qui s'est adjugé le Grand Prix de Chamonix (combiné descente-slalom).

Combiné : 1. Guy Périllat (Fr) 0 ; 2. Charles Bozon (Fr) 1,21 ; 3. François Bonlieu (Fr) 1,63 ; 4. Léo Lacroix (Fr) 3,92 ; 5. Albert Gacon (Fr) 6,06 ; 6. Ivo Mahlknecht (It) 6,49. Puis : 12. Andreas Rubi (S) 15,51 ; 13. Georges Schneider (S) 15,70 ; 16. Fredi Fuchs (S) 18,85 ; 17. Peter Lauber (S) 20,18.

Michel Rey gagne le marathon des neiges

Le dixième marathon des neiges, organisé par le Ski-Club des Cernets en collaboration avec le Ski-Club Les Verrières, s'est couru hier après-midi, par un temps magnifique. Les conditions d'enneigement étaient excellentes et un nombreux public, massé tout au long de la piste, assistait à cette épreuve.

Cette course s'est déroulée sur le parcours les Cernets - le Cernil - la Brévine et retour aux Cernets, représentant une distance d'environ 35 km. Il y avait trente-neuf concurrents ; on n'enregistra qu'un abandon.

Michel Rey se révéla, dès le début, le plus endurant et réalisa le meilleur temps. Le challenge lui revient définitivement.

Résultats :

Elite : 1. Michel Rey, les Cernets, 2 h 10' 18" ; 2. Marcel Huguenin, la Brévine, 2 h 20' 51"4 ; 3. Roland Rausis, le Locle, 2 h 38' 11"3.

Seniors I : 1. Willy Junod, Dombresson, 2 h 11' 52" ; 2. Jean Junod, Dombresson, 2 h 18' 05" ; 3. Jean-Michel Aeby, la Chaux-de-Fonds, 2 h 18' 19" ; 4. André Arnoux, la Brévine, 2 h 19' 25" ; 5. Patrice Rey, les Cernets, 2 h 20' 13"3.

Seniors II : 1. Baruselli Benoit, Saignelégier, 2 h 20' 10" ; 2. Marcel Boillat, le Noirmont, 2 h. 52' 00" ; 3. Claude Giroud, SAS Lausanne, 2 h 52' 50".

Seniors III : 1. James Bandelier, Moutier, 2 h 55' 21" ; 2. Jean Piaget, le Locle, 2 h 59' 31".

● Le mémorial de Zakopane s'est terminé dimanche par le concours de saut spécial, organisé sur deux journées (quatre sauts). Il a été marqué par une surprise de taille puisque l'Italien Dino de Sordo s'est payé le luxe de battre les meilleurs sauteurs soviétiques.
● Seconde journée des épreuves alpines de Holmenkollen, slalom spécial :

Dames : 1. Astrid Sandvik (No) 118"9 (58"6 et 60"3) ; 4. Lilo Michel (S) 126"7 (56"7 et 70"). Combiné : 1. Sandvik, 0 ; 4. Michel, 8,53.

Messieurs : 1. Raimo Manninen (Fin) 122"4 (60"6 et 61"8) ; 4. Willy Mottet (S) 125" (63"7 et 61"3) ; 7. Fredy Brupbacher (S) 128"2. Combiné : 1. Manninen, 1,12 ; 2. Brupbacher, 3,76 ; 4. Mottet, 5,19.

● Le champion olympique Helmut Recknagel a remporté l'épreuve internationale de saut d'Oberstorf.
● Déjà vainqueur de la descente, le Suisse Roger Staub a remporté le slalom spécial de la coupe Roch, à Aspen, dans le Colorado.

Les finales des championnats suisses de boxe amateurs à Zurich

La famille Chervet : trois titres

Malgré le temps incitant à la promenade, un nombreux public, venu de toute la Suisse, garnissait, presque complètement, la salle de la Limmathaus à Zurich où se sont déroulées les finales du championnat suisse 1961.

Les résultats sont conformes aux pronostics. On a enregistré une seule demi-surprise : la victoire avant la limite de Rouiller, l'espoir genevois. On ne donnait pourtant pas cher des chances du Romand qui, violemment touché au second round, fut compté huit secondes. Ayant récupéré, il malmena Buchi qui abandonna. Les Romands, à part Rouiller déjà cité, ont été régulièrement battus. Manquant de conviction, Resin et Lazzarotto n'ont pas terminé leur combat, alors que Randin n'a pas résolu le problème que lui posait le maître à boxer, Muller, de Bâle. Guerne ne réussit pas à placer son dangereux crochet gauche qui, seul, lui aurait permis de gagner son combat. Et Durussel, bien lent pour un poids mouche, termina plus fort que le cadet des Chervet mais sans combler son retard. Les Bernois sortent grands vainqueurs de la journée. Ils ont remporté quatre titres (les trois frères Chervet et Schluep) avec cinq finalistes. Seul Schweizer a été battu de fort peu par le vétéran zuricois Schindler.

Résultats :

Poids mouches : Chervet III (Berne) bat Durussel (Yverdon) aux points.
Poids coqs : Chervet II (Berne) bat Muller (Rorschach) aux points.
Poids plumes : Chervet I (Berne) bat Resin (Yverdon) par jet de l'éponge au premier round.
Poids légers : Schindler (Zurich) bat Schweizer (Berne) aux points.
Poids mi-welters : Ronchi (Bâle) bat Zimmermann (Lucerne) aux points.
Poids welters : Meier (Zurich) bat Lazzarotto (Genève) par abandon au deuxième round.
Poids welters-lourds : Peter Muller (Bâle) bat Randin (Yverdon) aux points.
Poids moyens : Rouiller (Genève) bat Buchi (Zurich) par abandon au troisième round.
Poids mi-lourds : Schluep (Berne) bat Guerne (Tramelan) aux points.
Poids lourds : Bösiger (Zurich) bat Meier (Winterthour) aux points.

● L'équipe de hockey sur glace de Bâle va faire une tournée en Finlande. Dix-sept joueurs prendront part à cette expédition qui quittera la Suisse le 28 février.
● Match international de hockey sur glace à Katowice : Pologne-Etats-Unis 2-1 (0-1, 1-0, 1-0).
● Amandus Truffer, le gardien de l'équipe de hockey sur glace de l'équipe de Viège, s'est jeté contre une voiture alors qu'il pilotait un scooter. Truffer a été hospitalisé à Brigue. Saint-Moritz.

● Samedi, s'est couru, à Anderghem (Belgique) la revanche des championnats du monde de cyclo-cross. La victoire est revenue au Français André Dufraisse. Au cours de cette compétition, le Suisse Hungerbuhler, assez sérieusement blessé à la suite d'une chute, a été hospitalisé.
● Au cours d'une réunion internationale d'athlétisme qui a eu lieu à Berlin-Est, la Roumaine Yolanda Balas a réussi la meilleure performance mondiale de saut en hauteur féminin en salle avec un bond de 1 m 77.
● Au Tour cycliste de Sardaigne, le Belge Gilbert Desmet a remporté la première étape... Turin-Gênes devant ses compatriotes Daems et Debruyne.
● A Villars, l'équipe de Grande-Bretagne, qui prendra part au tournoi mondial de hockey sur glace, a battu l'équipe mixte Villars-ACBB Paris par 5-2 (3-0, 1-1, 1-1).
● La fédération australienne de natation n'a pas accepté les excuses de la championne olympique Dawn Fraser qui, à Rome, avait refuser de nager le relais quatre fois 100 m. Il semble peu probable qu'elle soit désormais sélectionnée pour représenter l'Australie lors de compétitions à l'étranger.
● Tour final du championnat suisse de hockey sur glace de première ligue : Coire-Rapperswil 15-1 (8-0, 5-0, 2-1). Coire se qualifie pour affronter Saint-Moritz dans les matches de promotion-relégation pour ascension en ligue nationale B.
● Matches internationaux de hockey sur glace : à Chamonix, Italie B bat France A 9-7 (1-1, 5-3, 3-3) ; à Berlin-Est, Canada bat Allemagne de l'Est 8-2 (3-0, 3-0, 2-2) ; à Varsovie, Etats-Unis battent Pologne 3-1 (1-0, 2-1, 0-0).
● Pour la quatrième fois, l'Italien de Saint-Moritz, Nino Bibbia, a enlevé le titre de champion suisse de skeleton. Ce championnat s'est couru en six manches sur la piste du Cresta-Run de

EGA

Faites ce qu'il faut

pour lutter contre les troubles de la digestion: peau terne, lassitude au travail, fatigue.
Offrez-vous la cure de désintoxication naturelle du Dr Kousa!

S'obtient dans les magasins d'alimentation naturelle et de produits diététiques.

Gel de froment Dr Kousa

Produits diététiques
AU FRIAND
Sous les Arcades
~~~

Gâteau du 1er Mars

(aux amandes)

la pièce **1.50**

Moins ristourne

coop

La pomme miracle

Bos-koop

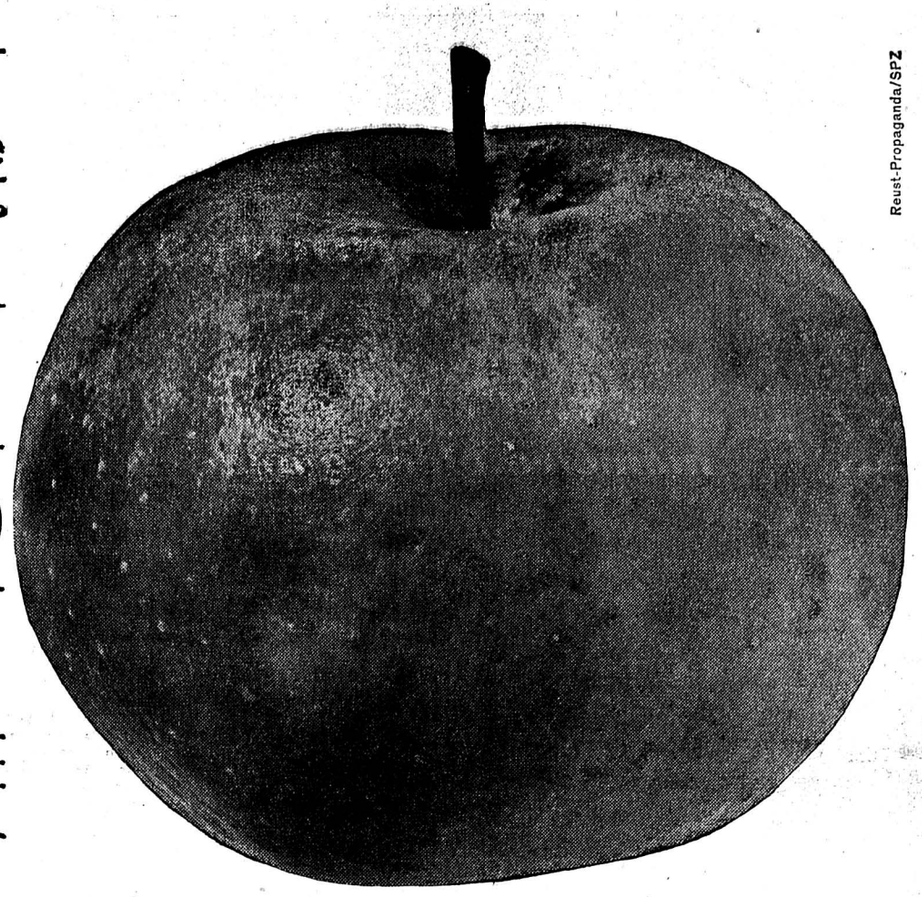

Reust-Propaganda/SPZ

La pomme croquante, riche, savoureuse et bien en chair...

Fruits-Union Zoug

à la ville | comme à la campagne

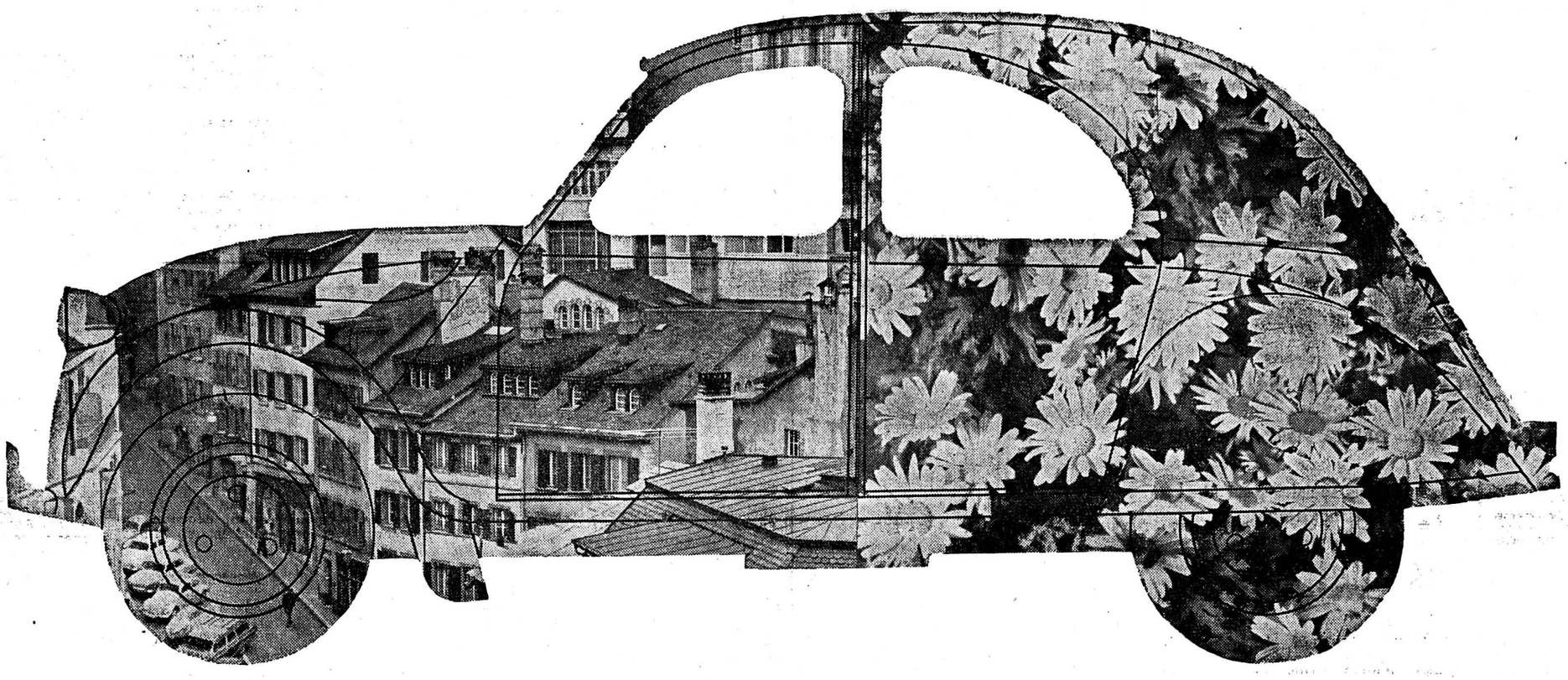

Les 2 CV citroën se comportent dans le grand carrousel de la circulation urbaine comme de vrais chevaux de manège. Elles ménagent vos nerfs, vous les conduirez la bride sur le cou pour une consommation d'essence dérisoire. Et cette voiture qui offre tant de place en réclame si peu pour parquer!

Si le dragon est fier de son cheval, l'agriculteur l'est encore plus de sa 2 CV. Elle caracole partout, fringante, têtue, sobre et fidèle. C'est l'outil économique, le char à bancs moderne. Sa clef de contact c'est la clef des champs...

Depuis Fr. 4500.-

citroën 2cv

consultez l'annuaire téléphonique sous «Citroën», vous trouverez l'adresse de notre agent local

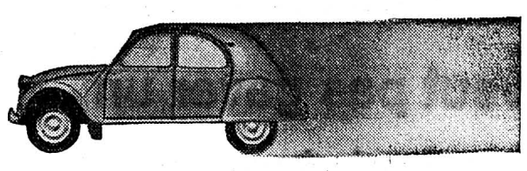

2 CV citroën, le km le plus économique du monde

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Le gardien de son cœur

ROMAN

par **Louis DERTHAL**

30

A cette minute, Guillaume se prit à envier cet homme qui travaillait à l'instar de ses bœufs, sans rêves et sans pensées.

***

Deux jours après son retour en Morvan, le peintre eut honte de sa faiblesse. Après s'être dûment morigéné, il prit la ferme résolution de ne plus penser à Martine et de se remettre incontinent au travail.

Alors, par un doux après-midi de septembre, s'emparant de son sac et de son chevalet, il se dirigea vers la forêt où les sous-bois d'automne ne pouvaient manquer de lui fournir tous les motifs d'émotion artistique auxquels il aspirait avec ardeur.

Tout en contemplant les molles retombées des hêtres qui commençaient un peu à se cuivrer, Guillaume avançait dans le grand silence des futaies et que troublaient seuls les confus bourdonnements des insectes et un léger bruit d'eau courante.

Bientôt il fut à la hauteur d'un ruisselet qui descendait en cascatelle pour aboutir à une large vasque tapissée de petites roches moussues, bordée de souples fougères aux reflets d'ambre clair.

C'est là, dans ce paradis de jade et d'or que Guillaume installa son chevalet, assujettit son châssis, pour bientôt s'absorber dans son travail.

Mais au bout d'une heure, il s'aperçut qu'il observait les détails avec beaucoup moins d'attention et que son pinceau n'avait plus la même sûreté.

Cette énergique volonté qui l'avait ramené au travail commençait-elle donc à faiblir? Nul doute, car, soudain, il sentit en lui comme une grande lassitude accompagnée d'un profond découragement.

Il avait espéré que, devant la splendeur de la forêt, dans la quiétude de la nature, il parviendrait à chasser son obsédante préoccupation. En concentrant toutes ses forces cérébrales vers un autre but, en mettant toute sa passion au service de l'art, peut-être en arriverait-il — il le croyait tout au moins — à oublier le reste du monde? Vaine illusion, hélas!

Même cet enchantement de l'effort intellectuel que déploie l'artiste pour rendre par la peinture les impressions les plus fugaces et les nuances les plus insaisissables, se trouvait impuissant à lutter désormais contre la funeste emprise de son amour.

C'était à croire que toute son ardeur au travail, son inspiration même, s'en étaient allées avec Martine, comme si tout ce qui n'était pas elle n'eût plus existé pour lui.

Dès lors, Guillaume commença sérieusement à se rendre compte du véritable désastre que cet amour était en voie d'opérer.

A quoi bon travailler, improviser, produire même! Seul il était, seul il resterait toujours et il vieillirait ainsi dans cette solitude poignante de l'esprit et du cœur.

Mais immédiatement il voulut se ressaisir et il se demanda depuis quand son âme avait besoin d'une autre présence pour l'aider à vivre et à penser: l'art ne suffirait-il plus à ses ambitions? Cette communion du peintre avec la nature, cette manne qui l'avait nourri jusqu'alors, allaient-elles maintenant se montrer inaptes à fournir à son esprit l'aliment qui le gardait sain et fort?

Un regard vague sur le paysage qu'il essayait de fixer sur la toile lui fournit une réponse aussi discrète que silencieuse.

Sans doute cette forêt était superbe, mais si, lui, Dasters, n'en méconnaissait point la grandiose beauté, il sentait que, seul, il était incapable de goûter tout le charme qui s'en dégageait. Sa vie d'autrefois lui apparaissait comme incomplète et il ne rêvait plus maintenant que d'une existence à deux où seules comptent les joies entièrement partagées.

Cette constatation lui fut à la fois douce et désagréable; car s'il éprouvait comme une désillusion à se sentir contraint de renier son passé, il pressentait confusément qu'une lumière nouvelle pouvait éclairer l'avenir.

Décidément sa solitude des années passées était définitivement perdue et ne résistait plus devant les neuves aspirations de son âme.

De rage, alors, il s'étendit à même la bruyère et s'abîma dans une méditation profonde. En vérité, l'émoi qu'il avait jadis ressenti seul, en face de ces sites merveilleux, il ne le comprenait plus. Pour l'instant, il ne songeait qu'à Martine. Son image charmante occupait ces sous-bois déserts et c'était elle, elle seule qu'il évoquait parmi tous ces enchantements.

Alors, rassemblant tout son attirail de peintre, Guillaume Dasters repartit sans entrain vers l'Ermitage. Et tandis qu'il descendait les pentes du Petit Montarnu, il songeait avec une tristesse navrante qu'il lui faudrait pourtant avoir la force d'écarter de son esprit le beau rêve entrevu d'une vie à deux dans sa vieille maison grise...

Mais quelle ne fut pas sa surprise en s'approchant de sa demeure d'apercevoir, à quelques pas devant lui, Martine et Sophie qui remontaient de la gare.

Visiblement gênés dès le premier regard, les deux jeunes gens se saluèrent presque froidement.

— Tu savais donc que Martine rentrait aujourd'hui? demanda brusquement le peintre à la gouvernante.

— Je le savais sans le savoir, monsieur Guillaume. Mais comme je lui avais écrit que vous étiez de retour, je pensais bien que Mme Martine ne pouvait tarder de revenir.

— Il me paraît, Sophie, dit-il d'une voix dure, que tu t'es occupée de ce qui ne te regardait pas. Martine pouvait avoir le désir de rester à Autun.

— Comment! rétorqua la gouvernante en s'arrêtant brusquement devant la grille de l'Ermitage, je me suis occupée de ce qui ne me regardait pas! Vous ne vous souvenez donc plus, monsieur Guillaume, ce que vous m'avez dit en épousant la petite Martine? Ne me l'avez-vous pas confiée en quelque sorte?

— Et quand cela serait, Sophie, je ne vois pas là le besoin de l'obliger à rentrer si tel n'était pas son bon plaisir!

— Je vous en prie, protesta la petite Aymard qui avait enfin surmonté son trouble, ne faites donc aucun reproche à cette bonne Sophie. Elle ne m'a rien imposé. Mais, rassurez-vous, Guillaume, ajouta-t-elle, ironique, je ne vous ennuierai pas longtemps, car je ne rentre que pour repartir.

— Et qui te fait croire que ta présence m'ennuie! jeta le peintre, stupéfait.

Martine ne répondit pas. Déjà elle s'enfonçait dans la pénombre du vestibule. Et Sophie de reprendre:

— Ah! bien, on peut dire que vous en faites de la belle besogne, monsieur Guillaume! Qu'est-ce que vous avez donc à disputer cette petite dès son arrivée! Eh bien! oui, je lui ai écrit que vous étiez revenu à l'Ermitage. Après tout, c'est-y correct de se séparer à tout propos comme vous le faites, quand on est mari et femme!

— Ah! oui, tu peux en parler de notre union! objecta le peintre avec sarcasme.

— Mais, monsieur Guillaume, ce n'est sûrement pas en vous séparant tout le temps qu'il s'améliorera, votre mariage. Si vous lui faisiez seulement un brin de cour à cette petite Martine; qui sait si ce n'est pas cela qu'elle attend.

— Je t'en prie, Sophie, c'est assez! Tu m'exaspères!

Et Dasters poussa droit devant lui, d'un pas rageur, parmi les jardins déserts.

(A suivre)

Nouveauté

Votre mémoire électronique.....

... en voyage d'affaires, en conférences, au bureau

l'appareil à dicter le plus petit du monde

Minifon-attaché

– entièrement à transistors et avec chargeur de bande –

est partout et en tout temps à votre service.

Poids: 900 gr. alimentation: batterie et secteur 220/110 volts

Autres appareils de notre programme de vente:

Minifon P 55

magnétophone en format de poche pour enregistrements jusqu'à 5 heures sans interruption.

Minifon HI-FI

magnétophone en format de poche pour enregistrements-haute fidélité.

Demandez des prospectus et une démonstration sans engagement de votre part à

Tangent S.A. Bâle
Steinenvorstadt 33
Téléphone 061/23 56 56

Bon

pour documentation:
Minifon-attaché Minifon P55 Minifon HI-FI

Nom:

Adresse:

A détacher

BALLOD
...outillage

GUYE PRÊTRE
bas tous coloris mode

Lainages de Paris

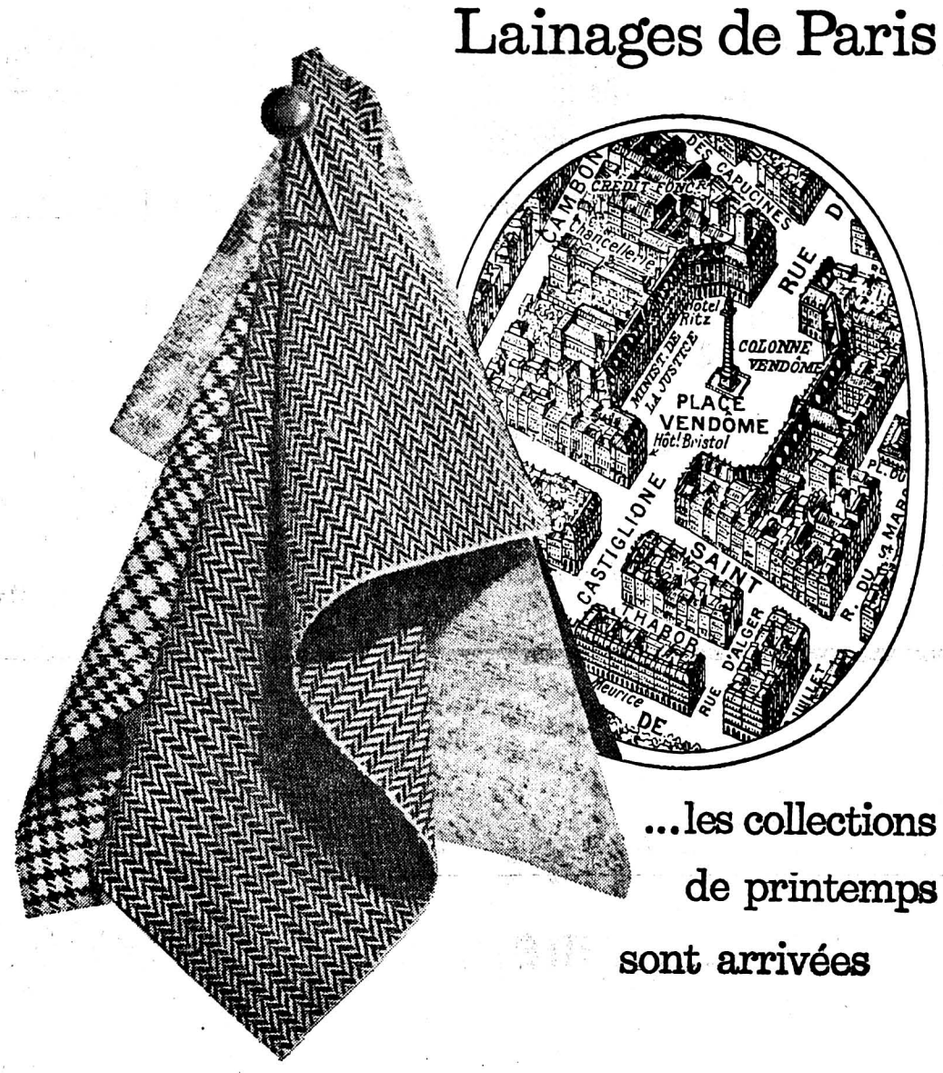

...les collections de printemps sont arrivées

aux **armourins** neuchâtel

V

BANQUE POPULAIRE SUISSE

SCHWEIZERISCHE VOLKSBANK - BANCA POPOLARE SVIZZERA

Le coupon No 15 de nos parts sociales peut être encaissé auprès de tous nos sièges dès le 27 février 1961 par

Fr. 40.- brut

ou Fr. 28.— net après déduction de 30 %, droit de timbre sur les coupons et impôt anticipé.

SAINT-IMIER, LA CHAUX-DE-FONDS

quatre cv de plus = sécurité accrue

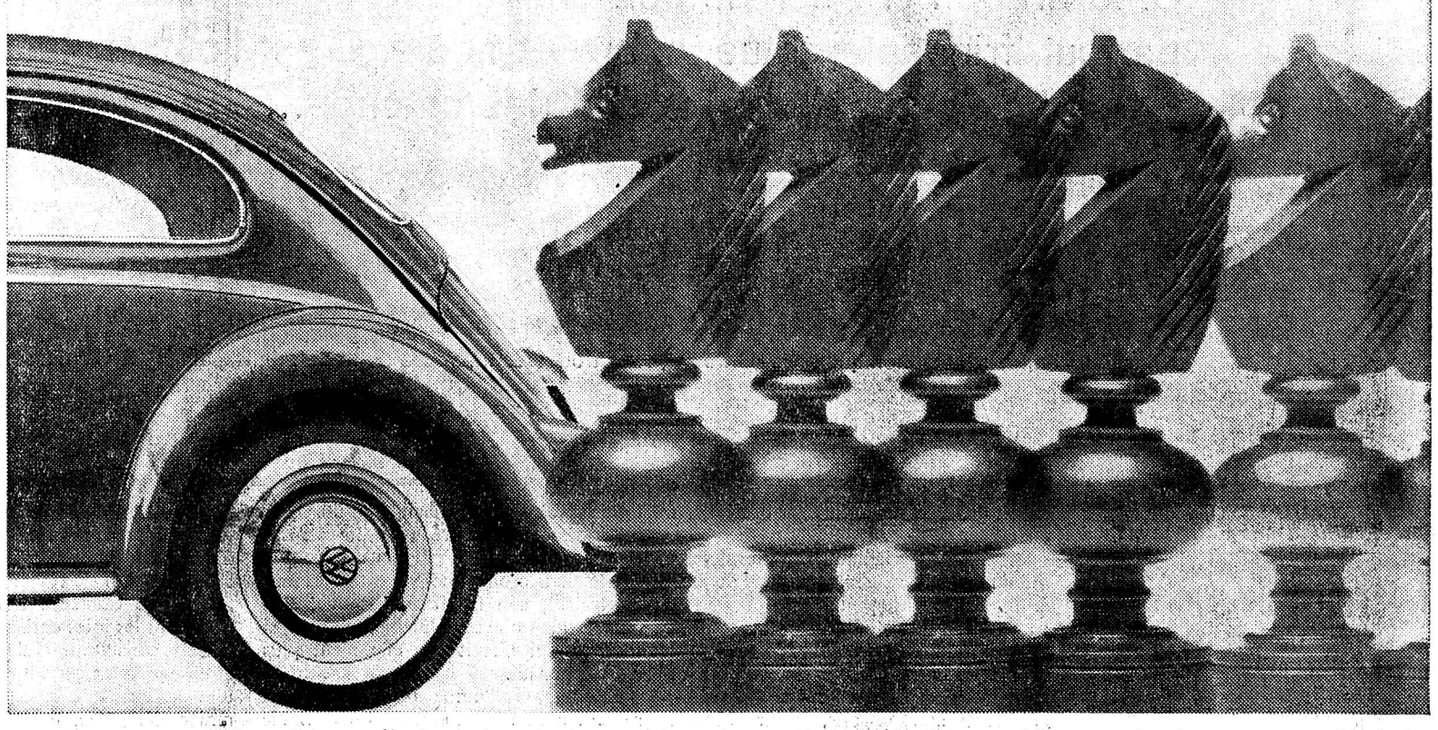

Sécurité accrue lors des dépassements notamment, ceux-ci s'effectuant en moins de temps et aussi: reprises plus vives, meilleures accélérations sur les différents rapports et meilleur maintien de l'allure en côtes. Le nouveau moteur VW est infiniment plus silencieux et consomme encore moins d'essence, surtout en parcours urbains. Autres éléments importants de sécurité: des freins puissants et efficaces (620 cm² de surface de freinage), un stabilisateur de virages, suspension indépendante des quatre roues, amortisseur hydraulique de direction, 4 vitesses synchronisées, un nouveau carburateur à starter automatique, des feux codes asymétriques... et quelle merveilleuse tenue de route, même sur les plus mauvais terrains! Mais faites-vous donc une opinion personnelle: demandez à l'agent le plus proche une course d'essai sans engagement.

Modèle Normal à partir de **Fr. 5555.–**
Modèle deLuxe à partir de **Fr. 6525.–**
y compris chauffage et dégivreurs.

AMAG Schinznach-Bad

VW, voiture sûre, valeur sûre!

AGENCES: NEUCHATEL, Garage Hirondelle, Pierre Senn, 25, Pierre-à-Mazel, tél. 5 94 12 — **Boudry:** Garage La Colombe, Otto Schaub — **Cernier:** Garage Beau-Site, J. Devenoges — **Fleurier:** Garage Léon Duthé — **Peseux:** Garage Central, Eug. Stram — **La Côte-aux-Fées:** Garage Piaget & Brügger

Le conseiller fédéral Dubs déclarait:

«Si l'on ne veut pas gaver un monstre, il ne faut donner à l'Etat que ce dont il a strictement besoin.»

Donc, pas d'augmentation massive des droits sur l'essence!

Le 5 mars **Non**

7 Comité pour un financement équitable des routes

LE PLAISIR DE LA MÉNAGÈRE !

coop ... toujours mieux!

coop DOUBLE RISTOURNE

dans nos magasins d'alimentation

DKW Junior

un succès mondial!

Demandez un essai sans engagement aux

GARAGES APOLLO et de l'ÉVOLE S.A.

NEUCHATEL, Fbg du Lac 19. Tél. 5 48 16

Nouveau!

molfina

meilleures encore ...

dans enveloppe de Masslinn et traitées de manière à empêcher toute odeur.

10 pièces 1.40

MIGROS

Votation fédérale du 5 mars sur le financement des autoroutes

Avec une surtaxe de 7 centimes donnera-t-on trop d'argent à la Confédération, comme l'affirment les adversaires de cette surtaxe ?

Cette crainte n'est pas fondée en l'occurrence car ce sont les cantons qui exécuteront les travaux de construction des autoroutes!

La surtaxe sur les carburants leur sera intégralement versée en tant que subvention destinée à la construction de routes nationales déterminées. Malgré ces subventions, les cantons auront de la peine à financer ces constructions.

D'autre part, même si la surtaxe est votée, la Confédération sera en déficit sur le compte des routes dès 1962.

VOTEZ OUI le 5 mars

Comité suisse d'action pour les routes nationales
WYSS

BON

Sur présentation de cette annonce, votre détaillant en alimentation vous remettra lors de l'achat d'une bouteille une deuxième bouteille gratuite d'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, verre facturé.

Les qualités diurétiques et digestives de l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, ainsi que son prix avantageux, en font la boisson de chacun.

Profitez de ce bon pour la déguster et exigez toujours l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ qui, grâce à la constance de sa minéralisation, vous garantit une exceptionnelle pureté.

HENNIEZ-SANTÉ c'est la source dans votre verre!

PNEUS - SERVICE

René Nydegger

NEUCHATEL PRÉBARREAU ✆ 5 63 43

DIVANS-LITS

avec matelas à ressorts et protège-matelas
Garantie 10 ans

Fr. 175.–

TAPIS BENOIT

Maillefer 25 - Tél. 5 34 69
Livraison franco

A vendre belles

garnitures de cheminées

et plaques de cheminées. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13, Neuchâtel.

Toutes les spécialités pour votre chien

Luthy

Terreaux 3, Neuchâtel
Tél. 5 29 91

A vendre deux

potagers à bois

2 trous; deux fourneaux en catelles; un calorifère inextinguible; une chaise d'enfant « Wisa-Gloria ». Tél. 5 30 02.

LE SAVOIR-VIVRE DU PARFAIT CONNAISSEUR EN CHOCOLATS

Rien de mieux pour plaire qu'un régal de Tobler.

Le choix de votre cœur

1er mars

l'ambiance bien neuchâteloise

avec le régal des réputés

gâteaux au beurre

sur commande

Confiserie - Tea-Room

Weber
VALANGIN

Tél. 6 91 48

A VENDRE

une antenne de télévision avec accessoires. Un lino neuf, une table de cuisine laquée. S'adresser à Mme Progin, Fleury 15, Neuchâtel.

A SAISIR

ARMOIRE

neuve, 2 portes, largeur 100 cm, avec rayon, séparations pour linge et penderie, à enlever pour

Fr. 170.—

port compris.

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne.

La mode en permanentes

OREOL-MIXTE

pour cheveux fins et délicats

- NOMBREUX COIFFEURS ET COIFFEUSES SÉLECTIONNÉS (service rapide)
- COLORISTES ET PERMANENTISTES RÉPUTÉS
- SOINS EFFICACES DE LA CHEVELURE
- AMBIANCE DYNAMIQUE ET SYMPATHIQUE

Salons "Roger"

Moulin Neuf Tél. 2 lignes 5 29 82/83

PRODUITS DOROTHY GRAY

Stoppage artistique

STOPPAGE INVISIBLE sur tous vêtements, accrocs, déchirures, brûlures, etc.
Maison d'ancienne renommée
NETTOYAGE CHIMIQUE
Mme LEIBUNDGUT
Saint-Maurice 2, 1er étage
NEUCHATEL, tél. 5 43 78

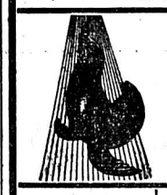

HILDENBRAND

FERBLANTERIE
SANITAIRE

Coq-d'Inde 3 - Tél. 5 66 86

VÉLOS-MOTOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos,
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio

Télévision ou radio L. POMEY

RADIO-MELODY

et ses techniciens sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
Neuchâtel
Se rend régulièrement dans votre région

CONTRE LA PLUIE ET LES

COURANTS D'AIR

ISOLATIONS DE VOS PORTES ET VOS FENÊTRES

HERMÉTICAIR

Nombreuses références
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83

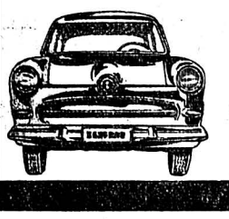

AUTO-ÉCOLE

Enseignement complet
Présentation à l'examen

A. PERRET
Neuchâtel - Fahys 103
Tél. 5 93 89

LOTERIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à LA TOUR-DE-TRÊME/Fr.

LES SEMAINES DE FRUITS DE MER A L'HÔTEL MOREAU

A LA CHAUX-DE-FONDS

CES POISSONS ET CRUSTACÉS DE TOUTE PREMIÈRE FRAICHEUR, CUISINÉS MAGNIFIQUEMENT, RENCONTRENT UN SUCCÈS TEL, QU'ILS SERONT A NOTRE CARTE, AVEC NOS AUTRES SPÉCIALITÉS, DURANT TOUTES LES SEMAINES DE MARS

Réservez votre table au No 2 66 66

LAVELLA

5 des nombreux avantages que vous offrent les machines à laver LAVELLA 100 % automatiques.

Pas de fixation au sol, donc frais d'installation minimes
Efficacité de l'essorage 50 % supérieur à celui des types habituels
Charge du linge et commande par la partie frontale; le couvercle peut donc servir de table
Régulateur de température garantissant un linge blanc, doux, éclatant de propreté
Forme élégante et simple permettant une intégration harmonieuse dans chaque cuisine, salle de bains ou chambre à lessive

Locaux d'exposition et de démonstration

F. Gehrig + Cie., Fabrique de machines, Ballwil/LU

LAUSANNE: Bureau Lavella, 6 avenue W. Fraisse, Tél. (021) - 26 41 98
NEUCHÂTEL: DuBois Jeanrenaud & Cie, 5, Place-d'Armes Tél. (038) 5 63 63

Placez votre capital en valeur

Représentation générale remet à personnes sérieuses des automates à musique déjà placés dans restaurants et cafés. Bon placement de capital ou gain accessoire. Capital requis : Fr. 4000.— et plus.

Les intéressés reçoivent tous les détails nécessaires chez : **World Music, Case postale, Zurich 40**, ou à la succursale de Lausanne, tél. 021/26 95 55.

ACTIVIA

BUREAU D'ARCHITECTURE
Téléphone (038) 5 51 68
NEUCHATEL

Nous construisons
IMMEUBLES LOCATIFS
de toutes grandeurs

Immense choix de projet
Demandez notre catalogue
PLANS - DEVIS - PROJETS

Permanente signée:
HAUTE COIFFURE
Schenk CONCERT 6
Tél. 5 26 97

Création Schenk

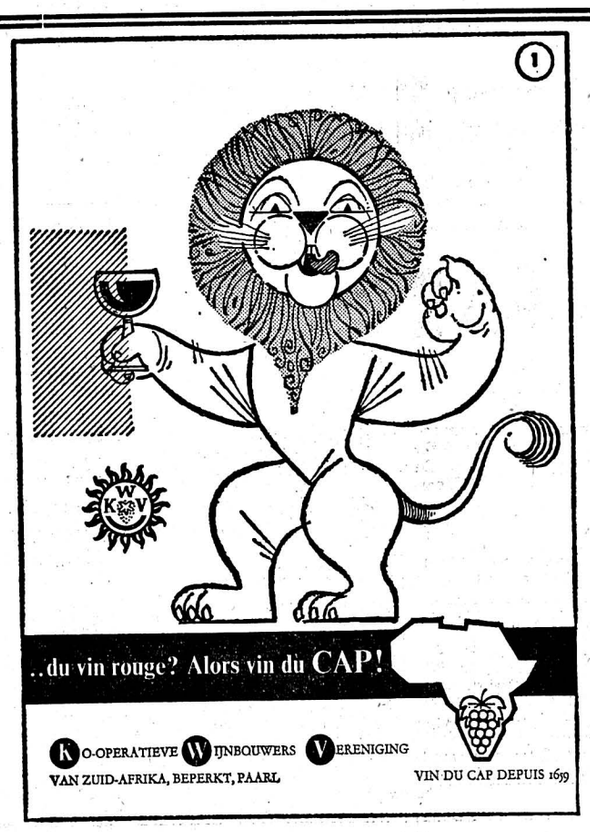

En vente dans tous les commerces appropriés. Même les restaurants ont le vin du CAP sur leurs cartes.

Carrosserie Droz
Vauseyon - Neuchâtel

Ancienne carrosserie de bonne renommée pour tous travaux de carrosserie auto

Maison organisée - Travaux rapides à prix modérés
Tél. 5 25 55 et 5 25 21

Auto-école *Dauphine*

Double commande
Petite voiture - Parcage facile
J. Rindlisbacher Tél. (038) 8 42 21

STOPPAGE D'ART

Mme C. SCHNEIDER
Faubourg de l'Hôpital 31 - Neuchâtel
Téléphone (038) 5 26 22 Envoi par poste

Hôtel-Restaurant des Carabiniers
Saint-Aubin (Fribourg)

SES SPÉCIALITÉS :
jambon de campagne à l'os, saucisson, poulets
Entrecôte café de Paris
VINS DE CHOIX

Salles pour sociétés, noces, parc
Tél. (037) 8 41 31
Famille Magne, nouveau tenancier.

LA NOUVELLE NSU-SPORT

La petite voiture de grande classe avec sa vitesse de pointe : 135 km/h. Environ 6 litres aux 100 km. Moteur 4 temps silencieux.

Facilités de paiement.
Pour un essai sans engagement, adressez-vous aux concessionnaires :

GARAGE DES DRAIZES
Jules Barbey, Neuchâtel - Tél. 8 38 38

GARAGE DE BELLEVAUX
Neuchâtel - Tél. 5 15 19

Les Abonnements-Télévision
Radio Steiner

sont plus avantageux que des achats au comptant ou à tempérament. Appareils avec antenne depuis Fr. 15.— par mois. Demandez les catalogues et prospectus à

Radio-Steiner, 25 Valentin, **Lausanne**
Téléphone 021 / 22 57 33

Le chic de Paris

MADAME...
demandez à être coiffée par notre coiffeuse parisienne

au Salon Jac et Jo G. Hausamann
Moulins 27 Tél. 5 37 06

Amateurs, inscrivez-vous pour la
Coupe des variétés

Prochaines étapes les 25 février à Peseux, 4 mars à Cortaillod et 18 mars à Colombier.
Jeanneret-Musique, Seyon 28, Neuchâtel

Clinique d'habits

Téléph. 5 41 23
Neuchâtel
Temple-Neuf 4
Pittet Loud TAILLEUR

nettoie, répare, transforme, stoppe, tous vêtements Dames-Messieurs
REMISE... à votre taille de vêtements hérités
MADAME... pour Fr. 98.—, faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume !
RETOURNAGE... Complets 88.- Manteaux 68.- + 5.- démontage
VÊTEMENTS SUR MESURE

PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursement variés.

H. GRAZ, Lausanne
Bureau :
rue du Tunnel 15
Tél. 23 92 57

BANQUE EXEL BANK

Prêts

Banque Exel
5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHATEL

A LOUER MACHINE A LAVER

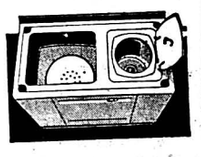

SEMI-AUTOMATIQUE
lave - cuit - rince - essore
10.– seulement par jour
Tél. 7 50 17
de 11 h 30 à 13 h et dès 18 heures
René Kuhn
appareils électro-ménagers
MARIN

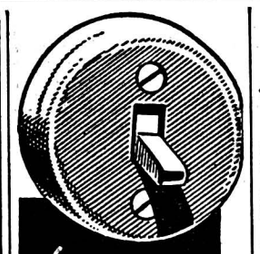

RÉPARATIONS *urgentes*
TÉL: 5.45.21
Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUE DU SEYON 10
NEUCHATEL

Maçon qualifié

désirant travailler en collaboration avec entreprise de moyenne importance, cherche association. Capital à disposition. Adresser offres écrites à J. U. 833 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécontent de votre radio !

Téléphonez au 5 54 93

REOS
F. Stieger
Faubourg du Lac 4
(Seulement la réparation)

Véhicules à moteur

Opel Record

1956 - 66,190 km
Fr. 3800.—
Garage Schenker
Port d'Hauterive
Tél. 7 52 39

Opel Captain

1957 - 50,595 km
Fr. 6600.—
Garage Schenker
Port d'Hauterive
Tél. 7 52 39

A vendre
«Vespa» 150

en très bon état, avec pare-brise, 950 fr.
A. Ferro, Beaux-Arts 21, Neuchâtel. Téléphone 5 57 93.

Achat d'autos

Nous achetons toutes voitures en parfait état. Paiement comptant.
Garage Schlumarini S.A.
Achat - Vente - Echange
Attention : nouvelle adresse :
LA BRINAZ - Yverdon
Tél. (024) 2 47 47

Particulier vendrait
« VOLVO » 122 S 1960 sièges-couchettes. — Tél. 8 22 31 privé, 5 75 22, intérieur 35 pendant les heures de bureau.

A vendre pour cause de double emploi
« Vespa » 125 cm³

moteur en excellent état, 2 pneus neufs, accessoires : pare-brise neuf, enjoliveurs de roues, double siège avec housse, 2 roues de secours, 1 manteau de motocycliste, 1 casque, 4 pneus pouvant encore servir. Tél. 5 22 93, de 8 h à 18 heures.

OCCASIONS AVANTAGEUSES :

SIMCA
grand large, 7 CV, 1956, grise et bleue, révisée.

SIMCA
7 CV, 1960, «Montlhéry», 17,000 km.

FIAT 1100
6 CV, 1956, verte, intérieur simili.

FIAT 1400
8 CV, 1956, noire, intérieur drap, moteur révisé.

AUSTIN
6 CV, 1948, bleue, 2 portes.

VENTE A CRÉDIT
Essai sans engagement
Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral
Agence Peugeot
J.-L. Segessemann
Neuchâtel - Tél. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

Fiancés et amateurs de beaux meubles !

A l'occasion du 1er mars 1961

(Indépendance neuchâteloise)

vous êtes tous cordialement invités à faire partie de notre

voyage gratis à Suhr près d'Aarau

pour visiter l'exposition de la fabrique NOUVELLE et AGRANDIE (le nouveau bâtiment est ouvert !)

Vous y trouverez — sans aucune exagération — le plus grand et le plus beau choix de toute la Suisse, pour tous les goûts, dans tous les styles, et pour toutes les bourses

Un lunch vous est offert gratuitement en cours de route ! Grand « Paradis pour enfants »

Une journée pleine de joie et de surprises agréables vous attend

Réservez dès maintenant votre place en car et adressez-vous pour tous renseignements ultérieurs et inscriptions à

Pfister
AMEUBLEMENTS
NEUCHÂTEL
(Dir. M. Piaget)
TERREAUX 7
Tél. (038) 5 79 14

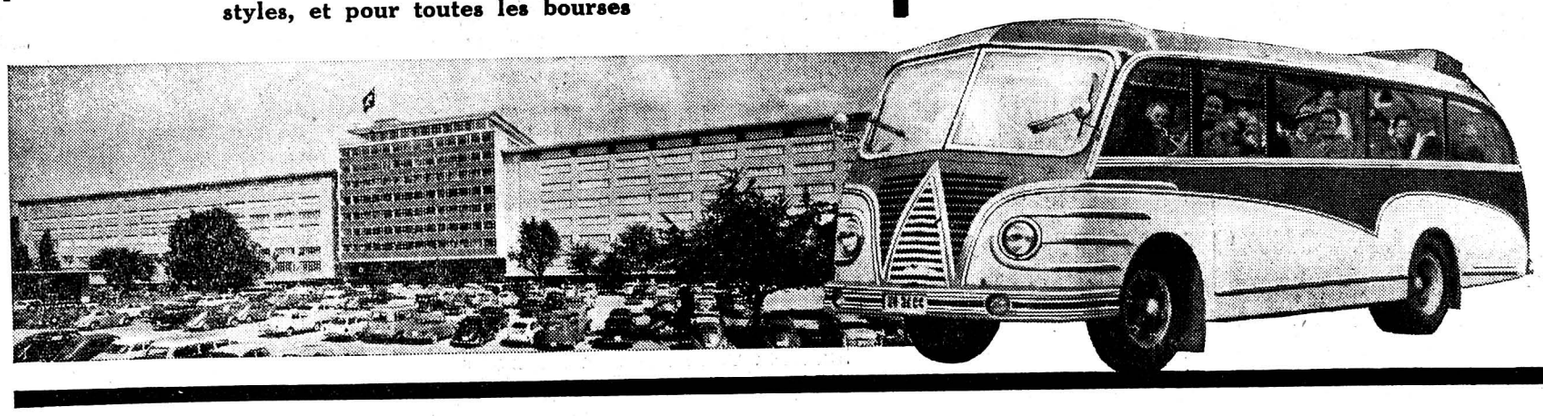

Heures de départ
mercredi 1er mars 1961 :
Fleurier 8 heures
La Chaux-de-Fonds 8 h 30
Neuchâtel 9 heures

Informations suisses

FRIBOURG

Un incendie criminel détruit une ferme

(c) Dimanche, vers 13 h 15, le feu s'est déclaré à la ferme des Supplayes, à Progens, appartenant à M. Jules Deschenaux, domicilié à Echarlens. L'exploitation du domaine, d'environ 50 poses, avait été confiée à M. Alphonse Brunisholz, le domestique du propriétaire. La famille de ce dernier se reposait après le dîner, lorsque le feu prit à la grange. Au même endroit et à la même heure, un début d'incendie avait pu être maîtrisé lundi dernier.

Cette fois, tout a été détruit : la grange, presque neuve, et le logement plus ancien. Le tout a été estimé à près de 100,000 francs. Le bétail comprenant une trentaine de bêtes, a pu être sauvé.

L'enquête de la préfecture de la Veveyse a commencé. La malveillance paraît certaine. Et l'on met également cet incendie en rapport avec celui de la ferme Vuichard, à Semsales, survenu le 16 janvier dernier.

La mise des vins de l'Etat

(CPS) La mise des vins de l'Etat de Fribourg vient de se dérouler au domaine des Faverges, au-dessus de Saint-Saphorin. Il a notamment été vendu 33,000 litres de Faverges blanc à 2 fr. 17 ; 2000 litres de Faverges rouge à 1 fr. 93 ; 28000 litres de Dézaley à 1 fr. 87 ; 3700 litres de Burignon à 1 fr. 92 ; 20,000 litres d'Ogoz à 1 fr. 74. Ces trois derniers crus proviennent des vignobles qui sont la propriété du collège Saint-Michel, à Fribourg, et gérés par l'Etat. Par rapport à l'année précédente, il y a peu de différence tant en ce qui concerne la quantité que la qualité. Des amateurs étaient venus, au nombre d'une centaine, des cantons de Fribourg, de Vaud et même de Berne et de Zurich.

GENÈVE

Réunion des ambassadeurs australiens

De notre correspondant :

On attend, aujourd'hui, à Genève, arrivant de Washington par avion, la venue du premier ministre d'Australie, M. Robert Gordon Menzies, qui sera accompagné de sa femme et de diverses notabilités australiennes.

M. Menzies profitera de son séjour à Genève, qui doit se prolonger jusqu'au 7 mars — date à laquelle il poursuivra son chemin sur Londres, où il va participer aux importants travaux de la conférence des premiers ministres du Commonwealth — pour réunir dans l'hôtel où il est descendu, ses ambassadeurs en une conférence préliminaire. Ed. B.

RADIO et TÉLÉVISION

Lundi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, prélude matinal. 7.15, informations. 7.20, bonjour la semaine ! 11 h, émission d'ensemble. 12 h, au carillon de midi, avec, à 12.35, championnats du monde de hockey sur glace. 12.45, informations. 12.55, pile et face. 13 h, le catalogue des nouveautés. 13.30, les belles heures lyriques.

16 h, feuilleton. 16.20, un soir à San Remo. 17 h, l'éventail. 18 h, folklore musical. 18.15, la vie savoyarde. 18.25, galerie de pianistes. 18.45, la Suisse au micro. 19 h, actualités nationales. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, à tire d'aile... 20 h, on vous attend en bas, adaptation de S. Douay du roman de W. Irish. 20.45, le tableau magique de Roland Durtal. 21 h, souvenirs, souvenirs... 21.15, sur les scènes du monde. 21.30, musique espagnole. 21.55, part à quatre : « Jeannot Lapin, roi des animaux », conte musical de J. Le Paillot et P. Danblon. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 22.45, musique contemporaine.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, mélodies d'opérettes et musique viennoise. 20 h, portraits musicaux : Ernst Bloch. 21.10, médaillons de jadis. 21.20, disques sous le bras. 21.50, les potins de Dominique Fabre. 21.55, avec le Ray Ellington Quartet. 22.10, micro-magazine du soir. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique légère. 6.50, pour un jour nouveau. 7 h, informations. 7.05, concertino. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, musique populaire salzbourgeoise. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, le Radio-Orchestre. 13.25, musique de chambre. 14 h, pour Madame. 14.30, émission radioscolaire.

16 h, notre visite aux malades. 16.30, deux poèmes symphoniques. 16.55, poèmes. 17.10, airs italiens anciens. 17.30, pour les jeunes. 18 h, piano. 18.20, Orchestre récréatif bâlois. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations. écho du temps. 20 h, concert demandé. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, concert demandé. 21.15, industrie en Suisse centrale. 22.15, informations. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique allemande contemporaine.

TÉLÉVISION ROMANDE

20 h, téléjournal. 20.15, reflets sportifs. 20.30, abracadabra, émission en collaboration avec la TV belge. 21.15, à l'heure de son clocher : la Sarraz. 21.55, dernières informations. 22 h, téléjournal.

EMETTEUR DE ZURICH

20 h, téléjournal. 20.15, reflets des courses internationales militaires de ski à Andermatt. 20.30, du sentier indien à l'autoroute, documentaire de la série « Disneyland ». 21.05, problèmes contemporains. 21.50, téléjournal.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

BIO ex-Cinéac : 20 h 30, La malédiction des Pharaons.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Les Garçons. 17 h 30, Meurtres ?
Palace : 20 h 30, Mein Kampf.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Les Dents du diable.
Rex : 20 h 30, Comment Charlot devint millionnaire.
Studio : 20 h 30, Terrain vague.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h) : Dr M. Wildhaber, Orangerie
De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

Dernières dépêches de la nuit

Après les violentes manifestations des 12 et 15 février, le saccage et l'incendie de son ambassade au Caire

LA BELGIQUE ROMPT SES RELATIONS AVEC LA R.A.U.

La Suisse invitée à prendre en charge les intérêts belges

BRUXELLES (AFP). — La Belgique a rompu ses relations diplomatiques avec la République arabe unie.

Voici le texte du communiqué publié par le ministère belge des affaires étrangères annonçant cette rupture :

A deux reprises, le dimanche 12 et le mercredi 15 février, l'ambassade de Belgique au Caire a été l'objet de manifestations au cours desquelles il a été gravement dérogé aux règles du droit des gens.

Les incidents

Le 12, une première manifestation brève, mais violente, a donné lieu à une lapidation de l'immeuble de l'ambassade. Des pierres pesant jusqu'à deux kilos ont été lancées à l'intérieur des pièces du premier étage. La police n'est survenue qu'après la manifestation.

Le mardi 14, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Ismail Hafez, a donné à notre ambassadeur sa parole d'honneur que la protection de l'ambassade serait pleinement assurée, notamment lors de la manifestation prévue pour le lendemain.

Le mercredi 15, les forces qui contrôlaient les accès et assuraient la protection de l'ambassade furent retirées, tandis que les camions de la télévision et les photographes s'installaient face à l'ambassade.

Dès leur arrivée, à 10 h 30, les manifestants ont escaladé les grilles et, armés de haches, se sont attaqués aux issues. Pénétrant dans l'ambassade, ils l'ont saccagée et l'ont incendiée.

L'ambassadeur et le personnel n'ont pu s'échapper qu'au péril de leur vie. Les pompiers et la police ne sont apparus sur les lieux que plus de quatre heures après le début de la manifestation.

L'ambassadeur de Belgique a remis immédiatement une note de protestation. Cette note étant restée sans réponse, il a été rappelé à Bruxelles.

Une note rejetée

Après avoir entendu le rapport de l'ambassadeur, le gouvernement belge a envoyé au gouvernement de la R.A.U. une nouvelle note demandant :

- des excuses ;
- une indemnisation pleine et entière ;
- des sanctions à l'égard de tous ceux dont la responsabilité était engagée ;
- l'assurance formelle que des mesures adéquates seraient prises pour assurer la sécurité de l'ambassade.

La note a été rejetée et le gouvernement de la R.A.U. a décliné toute responsabilité dans ces événements.

Dans ces conditions, les torts graves de la R.A.U. à l'égard de la Belgique et les atteintes portées à l'égard de l'ambassade et de l'ambassadeur de Belgique au Caire, en violation des règles les plus sacrées du droit international, rendent impossible le maintien de relations diplomatiques entre la Belgique et la R.A.U.

Pourparlers avec la Suisse

Après la lecture de ce communiqué, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a précisé que des pourparlers étaient engagés avec la Suisse, afin que ce pays prenne en charge les intérêts de la Belgique en R.A.U. Il a également ajouté que six diplomates de carrière et du personnel auxiliaire constituent les effectifs de la représentation diplomatique belge en R.A.U. R.A.U.

L'ambassadeur de Suisse au Caire demande une audience

On apprend au Caire que l'ambassadeur de Suisse dans cette ville, M. Jean-Louis Pahud, a demandé audience au ministère des affaires étrangères de la République arabe unie pour s'entretenir avec lui des dispositions qui pourraient être prises au sujet du départ des sujets belges.

Le ministère des affaires étrangères de la R.A.U. a fait savoir d'autre part officiellement que le chargé d'affaires belge dans la R.A.U., M. Guy Stuyck, n'avait demandé d'entrevue, ni samedi ni dimanche.

Enfin, on annonce que les Belges résidant à Alexandrie et employés au consulat dans cette ville ont été priés de quitter le pays dans les vingt-quatre heures.

Le quotidien « Al Ahram » écrit que tous les Belges résidant en Egypte devront quitter le territoire immédiatement. Cependant, officiellement, on déclare qu'aucune mesure n'a encore été prise.

Propriétés belges sous séquestre en R.A.U

Toutes les propriétés belges de la R.A.U. ont été placées sous séquestre, a annoncé la radio du Caire.

M. Hassan Abbas Zaki, ministre de l'économie de la province égyptienne, a été nommé séquestre général des propriétés belges.

Avance des soldats lumumbistes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un porte-parole du commandement des Nations Unies n'a pu confirmer le fait, déclarant qu'il n'avait pas eu connaissance d'une nouvelle avance des troupes lumumbistes depuis leur entrée à Luluabourg.

Il a ajouté que le calme régnait hier matin dans cette dernière ville, précisant que les lulumbistes s'étaient installés dans un camp à l'extérieur de la cité et qu'ils ne se sont livrés à aucune action contre les habitants, lesquels sont également restés calmes.

Par ailleurs, des rumeurs circulent selon lesquelles le général Mobutu rencontrerait quelques difficultés sur le plan disciplinaire avec ses troupes de la province de l'Equateur. Des femmes y auraient été molestées par des militaires et des actes de pillage auraient été commis à Gemena et à Lisala, villes situées respectivement à 400 km. au nord et 400 km au nord-est de Coquilhatville. A Lisala, la population a tué un soldat pris en flagrant délit de pillage et en a blessé deux autres.

Des soldats de la garnison de Gemena auraient menacé d'attaquer des missionnaires américains à Karawa, à une cinquantaine de km à l'est de la ville, mais les religieux purent se réfugier à Banzyville, sur la frontière septentrionale de la province, sans avoir subi de dommages.

Dans une lettre à M. Dayal, représentant de l'ONU au Congo, M. Kasavubu, président de la République congolaise, accuse les Nations Unies de n'avoir rien fait pour arrêter les soldats lumumbistes qui marchent sur Léopoldville. Malgré sa bonne volonté, M. Kasavubu ne peut plus garantir une collaboration avec l'ONU. Au Congo, M. Dayal est personnellement accusé de contribuer à l'éclatement d'une guerre civile et de soutenir le régime lumumbiste à Stanleyville.

Elisabethville est indignée

C'est avec une vive indignation qu'on a accueilli samedi dans les milieux dirigeants d'Elisabethville la nouvelle de l'occupation de Luluabourg par des éléments lumumbistes venus de Stanleyville. On y voit un nouvel exemple de la partialité de l'ONU au Congo dont les troupes ne se sont pas opposées à un déplacement qui constitue une violation flagrante des termes de la récente résolution du Conseil de sécurité sur le Congo.

On souligne dans les milieux proches de la présidence de l'Etat katangais que les troupes katangaises ont, il y a deux jours, volontairement cessé leur offensive contre les rebelles balubas dans le nord du pays, précisément pour tenir compte de la résolution du Conseil de sécurité.

KHROUCHTCHEV

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et la lettre poursuit en disant qu'ayant bien pesé tous les facteurs en présence, le gouvernement soviétique « est arrivé à la conclusion que les intérêts de l'indépendance congolaise aussi bien que ceux des Nations Unies, réclamaient l'immédiate cessation de ce qu'on appelle l'opération Congo et le retrait de ce pays de toutes les troupes étrangères ».

M. « K » suggère la création d'une commission composée de représentants des Etats africains dont les troupes ont été envoyées au Congo.

Dans cette lettre de 12 pages, M. Khrouchtchev répète ses précédentes accusations contre les puissances occidentales qu'il accuse d'agression au Congo. Il répète également qu'à son avis la mort de M. Lumumba a été « préméditée ». Le premier ministre soviétique dit aussi sans ambages que « par essence, c'est M. Hammarskjoeld qui a tué M. Lumumba ».

Réaction américaine

A l'issue d'un entretien avec M. Dean Rusk, chef du département d'Etat, qui a été presque entièrement consacré à la dernière démarche soviétique concernant le Congo, M. Adlai Stevenson a déclaré samedi soir que les Russes s'efforçaient de nuire à l'efficacité de l'ONU parce que celle-ci constituait « un obstacle à la pénétration soviétique en Afrique »

« Il est dommage, a-t-il dit, que les Russes ne veuillent pas laisser à la résolution afro-asiatique de l'ONU une chance d'être appliquée avant de reprendre leurs attaques contre le secrétaire général de l'ONU et l'ONU elle-même. »

Accord Tschombé-Ileo : une « petite table ronde » et la rencontre au « sommet de Genève »

Un porte-parole du gouvernement katangais a annoncé dimanche après-midi que les autorités katangaises et les autorités congolaises de Léopoldville se sont mises d'accord pour réunir le 3 mars à Elisabethville une « petite conférence de la table ronde », tandis que se réunirait, simultanément, à Genève, la conférence des chefs congolais proposée par le président Tschombé.

Cet accord a été réalisé à la suite de conversations téléphoniques entre le président Tschombé et le président Ileo.

Le président Joseph Ileo a fait part au président Tschombé de son acceptation de voir la conférence de la table ronde projetée se tenir à Elisabethville. Des délégués des gouvernements Iléo (Léopoldville), Kalondji (Bakwanga), Tchombé (Elisabethville) y assisteraient. comme le souhaite M. Iléo, ainsi que les représentants antilumumbistes, en exil à Léopoldville, de la province Orientale et de la province du Kivu, actuellement contrôlées par les lumumbistes. Ainsi, les diverses tendances du Congo y seraient représentées, à l'exclusion des lumumbistes.

Mais simultanément ou presque, se déroulerait à Genève une conférence devant réunir, sur la suggestion du président Tschombé, les principaux chefs congolais qui exercent effectivement le pouvoir dans les territoires de l'ex-Congo belge, c'est-à-dire — incluant cette fois les lumumbistes — MM. Antoine Gizenga et Anicet Kachamura.

YS Pour le match contre les Etats-Unis, Young Sprinters sera renforcé par 3 Canadiens: Martini, Robertson et Hamilton, ainsi que par Reto Delnon.

La mort du roi Mohammed V du Maroc

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La forme d'esprit et l'éducation de Mohammed promettaient de satisfaire aux vœux de l'ensemble de la population et c'est, en effet, au milieu d'un vif enthousiasme que le nouveau sultan, qui avait reçu les compliments et les vœux du résident général de France, M. Théodore Steeg, fit son entrée à Rabat et à Casablanca.

Dès son arrivée au trône, il montra un tempérament de chef, héritage d'une glorieuse lignée d'ancêtres. Il peut être paternel, sans faire preuve de faiblesse.

Le respect de la tradition

Il sait respecter la grande tradition dont il est issu, tout en apparaissant comme d'esprit moderne. C'est ainsi qu'en 1930, il réforme l'université traditionnelle de Karaouyine et éduquera ensuite ses filles comme des occidentales. Elles paraissent souvent non voilées en public et l'une d'elles, la princesse Aicha, préside même à l'inauguration d'écoles de fillettes.

Un diplomate avisé

Réformateur, le sultan est aussi diplomate avisé. Dans ses relations avec la France, nation protectrice, il apparaîtra longtemps comme un souverain sincère et loyal. En 1926, il avait fait le pèlerinage de Verdun. En 1945, il fit celui des champs de bataille d'Allemagne où les goumiers marocains venaient de s'illustrer. Même l'exil, que lui imposa la France, en 1953, ne modifie pas ses sentiments profonds et c'est en arborant le ruban de la Légion d'honneur qu'il quittera Madagascar pour rentrer au Maroc deux ans plus tard.

Il fut proclamé roi du Maroc le 16 août 1957 et il assumait directement la charge de chef de gouvernement depuis le 26 mai 1960.

En raison de son attitude pendant la deuxième guerre mondiale, il avait été fait, par le général de Gaulle, compagnon de la Libération.

Sept jours de deuil

Un communiqué officiel annonce un deuil de sept jours dans tout le Maroc, à la suite de la mort du roi Mohammed V.

Pendant cette période, les salles de spectacles, les restaurants et les cafés seront fermés. Les drapeaux seront mis en berne. Le travail sera arrêté dans tout le Maroc, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé aujourd'hui.

Les obsèques auront lieu demain

Les obsèques du souverain auront lieu demain dans la matinée. Dès hier soir, le corps du roi a été placé dans la coupole des cérémonies du palais royal où une veillée des Oulémas a eu lieu toute la nuit.

Le prince Moulay Hassan proclamé roi du Maroc

Le gouvernement marocain, qui s'est immédiatement réuni après la mort du roi Mohammed V, a investi le prince héritier Moulay Hassan comme roi du Maroc, sous le nom de Hassan II, à 18 h 39, deux heures exactement après la mort de S. M. Mohammed V.

La proclamation de son investiture sera faite aujourd'hui selon la coutume musulmane par les Oulémas. On ignore encore si cette proclamation sera faite à Fez, comme ce fut jadis la tradition.

La vie du nouveau roi

Le nouveau roi du Maroc, Moulay Hassan, est le fils aîné du défunt souverain. Il est né le 9 juillet 1929 à Rabat. Il fut très bien éduqué par les maîtres privés du palais royal, puis étudia au collège de Rabat et enfin à la faculté de droit de l'Université de Bordeaux. Puis il compléta sa formation par des études de littérature, de philosophie et d'art. Il parle le français aussi bien que tous les dialectes arabes et berbères de son pays.

En août 1956, Moulay Hassan se rendit en mission officielle à Paris pour régler certaines divergences à propos du stationnement des troupes françaises au Maroc. Il rencontra notamment MM. de Gaulle, Mendès-France, Edgar Faure et Guy Mollet. En novembre 1956, il s'entretint, à Washington, avec les représentants des ministères américains des affaires étrangères et de la défense.

En juillet 1957, à l'occasion de son 28me anniversaire, Moulay Hassan fut proclamé officiellement prince héritier. Cette proclamation fut faite par le groupe musulman des Oulemas, à la demande du roi. Jusqu'alors, ce n'était pas l'habitude au Maroc de désigner l'héritier du souverain du vivant de ce dernier.

En novembre 1957, alors que Mohammed V était en visite officielle aux Etats-Unis, Moulay Hassan assura par intérim la fonction de chef de l'Etat.

Manifestations dans tout le pays

A Casablanca, des cortèges de Marocains se forment dans les rues : les gens criant en se lamentant, les femmes pleurent et les hommes vont répétant : « Que Dieu ait son âme » et « Vive Moulay Hassan ».

Le cortège emprunte les grandes artères et grossit au fur et à mesure qu'il avance dans les rues. Il est composé d'hommes, de femmes et d'enfants. On peut même voir des femmes avec leurs bébés dans le dos. Dans les médinas, les magasins ont tous baissé leur rideau. Dans la ville européenne, les magasins étaient, pour la plupart, fermés en raison de la journée du dimanche.

Les cafés ont fermé les uns après les autres. Des Européens se rassemblent par petits groupes et commentent à voix basse la mort du souverain.

INQUIÉTUDE A PARIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Déposé sur ordre de Paris, en 1953, et remplacé par un sultan de complaisance, Mohammed Ben Arafa, il avait connu l'exil en Corse et à Madagascar, avant de remonter sur le trône en 1955. Couronné roi en 1957, Mohammed V avait dû mener une lutte intérieure sévère contre les éléments avancés de l'Istiqlal et du syndicat du grand p[illegible] de Casablanca, formés à l'école m[illegible]xiste, qui voulaient faire du Maroc un Etat républicain. Très appuyé par le bled et l'armée, Mohammed V avait finalement réussi à imposer sa loi et, depuis mai 1960, il assumait personnellement le pouvoir au Maroc, avec, à ses côtés, son fils, le prince héritier Moulay Hassan, dont il avait fait le commandant en chef des forces armées marocaines.

Un élément modérateur

Si nationaliste qu'il fût, Mohammed V n'en a pas moins été un élément modérateur et, si les rapports franco-marocains s'étaient considérablement détériorés au cours des deux dernières années, du moins, sous son régime, l'empire chérifien avait pu être tenu, sinon à l'écart, du moins en lisière du grand courant arabo-asiatique où voulait l'entraîner le colonel Nasser. Certes, depuis plusieurs mois, la politique marocaine s'était infléchie dans un sens antioccidental et, entre Rabat et Moscou, des liens solides s'étaient établis. L'histoire dira quelle a été la part de Mohammed V dans ce rapprochement diplomatique, mais, pour qui connaît le Maroc, il semble que ce changement d'attitude soit dû essentiellement à l'influence grandissante du prince Moulay Hassan, et, cela, surtout depuis le moment où le roi défunt avait connu les premières attaques de son mal.

Un ultra-nationaliste

Par rapport à son père, Moulay Hassan est un ultra-nationaliste et c'est lui qui est à l'origine de la collaboration militaire soviéto-marocaine, collaboration marquée notamment par la fourniture de « Mig » à l'aviation chérifienne et, au niveau d'une manifestation protocolaire, par l'invitation, à Moscou, dudit prince Moulay Hassan.

En ce qui concerne le drame algérien, il ne fait pas de doute non plus que Moulay Hassan soit infiniment plus favorable au F.L.N. que ne l'était son père, lequel, s'il n'avait jamais dissimulé les sympathies qu'il éprouvait pour la rébellion, n'avait jamais, cependant, accompli de geste direct comparable.

La question qui se pose aujourd'hui est donc de savoir d'abord, si Moulay Hassan pourra recueillir l'héritage paternel et, dans l'affirmative, quelle orientation prendra la politique marocaine.

Avenir peu rassurant

Beaucoup moins populaire que ne l'était Mohammed V, Moulay Hassan doit compter sur deux forces, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne sont pas entièrement d'accord l'une avec l'autre. La première est l'armée, dirigée par le général Ketanni, ancien officier de l'armée française, qui, tout en étant Marocain cent pour cent, n'a jamais caché son hostilité à l'URSS et la piètre estime dans laquelle il tenait les dirigeants politiques de l'Istiqlal soviétophile. La seconde, c'est précisément cette gauche marocaine, syndicale et politique, sous l'égide de l'Istiqlal, qui tourne les yeux vers Moscou, comme le font la Guinée de Sékou Touré et le Ghana de N'Kruhma. Dans l'état actuel des choses, Moulay Hassan paraît plus proche de l'Istiqlal que du général Ketanni, plus sensibilisé au problème algérien et au principe de la solidarité maghrébine qu'au strict respect d'une politique d'équilibre entre les deux blocs.

Telles sont les données essentielles du problème marocain. Elles ne sont pas spécialement rassurantes, surtout quand on se rappelle que la frontière marocaine est, elle aussi, une base de départ pour les bandes rebelles du F.L.N. et que l'indépendance de la Mauritanie, soutenue par Paris, constitue, pour le Maroc, un grief permanent nourri contre la France.

M.-G. G.

ÉTATS-UNIS

M. Harrimann en Europe

NEW-YORK (AFP). — M. Averel Harrimann, ambassadeur itinérant, a quitté New-York par avion dimanche pour un voyage de deux semaines en Europe, au cours duquel il s'entretiendra successivement avec le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Macmillan, le général de Gaulle, le chancelier Adenauer et le chef du gouvernement italien, M. Fanfani. Il est arrivé hier soir à Londres où il restera trois jours.

PLACEURS sont demandés S'adresser au CINÉMA PALACE

Bourguiba aujourd'hui à Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le M.N.A. souhaite également que cette rencontre, tout en favorisant l'ouverture du dialogue entre toutes les parties intéressées, ne portera atteinte, ni au principe de l'autodétermination, ni au patrimoine algérien. Le M.N.A., animé des sentiments d'union et de réconciliation, est convaincu que la présence de tous les nationalistes algériens à ces négociations est indispensable, tant harmonieuse entre les éléments ethniques de l'Algérie et la coopération avec le peuple français.

Les attentats se multiplient en Algérie

Deux bombes ont explosé dimanche matin vers 6 h 15 locales dans la commune d'Hussein-Dey (banlieue d'Alger). Les explosions, qui n'ont fait aucune victime, ont provoqué des dégâts matériels importants.

La première charge a fait explosion contre la maison habitée par Mme Belkacem, mère de la veuve d'Ali Boumendjel, frère du porte-parole du G.P.R.A.

Après l'explosion de cette bombe au plastic, des centaines de manifestants musulmans se sont rassemblés dans le quartier.

Des pierres ont été jetées contre la villa voisine de la maison qui a été endommagée par l'explosion et un jeune Européen y demeurant a été légèrement blessé.

Des renforts de gendarmes et de C.R.S. (compagnies républicaines de sécurité) ont été envoyés sur les lieux.

Des attentats au plastic ont été également perpétrés en Oranie. Ils n'ont pas fait de victime, mais quelques dégâts matériels.

C'est à 4 h 15 locales dimanche que le premier engin a éclaté, à Mostaganem. Les deux autres charges ont explosé, entre 4 et 5 heures locales, à Sidi bel Abbes, l'une devant le siège d'une société maçonnique, en plein centre de la ville, et l'autre devant un autre immeuble de la même rue

Un musulman a été tué à Constantine et un autre blessé à Oran.

Debré et le Sahara

Réactions du G.P.R.A.

COLOMB-BÉCHAR (AFP). — Venant de Tamanrasset, après avoir visité le centre interarmes d'essais d'engins spéciaux et assisté au départ d'un avion-cible et à son interception, M. Debré a prononcé samedi devant les autorités européennes et musulmanes réunies, une allocution dans laquelle il a notamment déclaré que la France resterait au Sahara.

M. Debré a regagné Paris au début de la soirée de samedi.

LA RÉACTION DU G.P.R.A.

A la suite de la réunion extraordinaire qu'il a tenue samedi soir, le « G.P.R.A. » a fait, au début de l'après-midi de dimanche, une déclaration sur le problème du Sahara, déclaration dont le texte a été remis aux journalistes par M. M'Hamed Yazid, « ministre de l'information ».

« Au moment où l'opinion publique est dans l'attente de négociations franco-algériennes, affirme le texte, le premier ministre français juge utile un voyage au Sahara algérien, où, dans des déclarations publiques, il reprend des slogans colonialistes sur le thème du « Sahara terre française ».

Après avoir entretenu, pendant plus d'un siècle, le mythe de « l'Algérie française », les dirigeants français entreprennent une nouvelle campagne sur un nouveau mythe.

Le Sahara algérien fait partie intégrante de l'Algérie et est une terre où la souveraineté du peuple algérien doit s'exercer comme sur le reste du territoire national.

Ses habitants sont Algériens et ne sont pas des citoyens français.

Les tentatives des colonialistes français de séparer les Algériens du Sahara du reste des Algériens sont vouées à l'échec, comme l'ont été toutes les tentatives de division du peuple algérien.

D'autre part, la prétention de la France de se maintenir au Sahara et d'intéresser les pays riverains à l'exploitation du sous-sol, cache une grossière et vaine manœuvre de division des Africains et vise à créer un nouveau Katanga.

Le maintien de la domination française au Sahara consacrerait la mise en tutelle d'une partie de l'Afrique et perpétuerait l'oppression et l'exploitation colonialistes.

La révolution algérienne et le gouvernement provisoire de la République algérienne ont toujours proclamé que les richesses du sous-sol du Sahara constituent une source de progrès humain et économique pouvant susciter une large et fructueuse coopération entre l'Algérie, les pays du Maghreb et l'Afrique. »

AVIS TARDIFS

Ce soir lundi 27 février, à 20 h 15 à la Maison de paroisse

SOIRÉE ANNUELLE

de l'Association auxiliaire des Missions protestantes.

Cercle libéral

Souper du 28 février 1961

Inscriptions auprès du tenancier jusqu'à ce soir.

Le docteur Jean-Pierre Clerc ne reçoit pas lundi et mardi. On peut téléphoner.

Cailler — Biscuiterie Neuchâteloise — Place des Halles Tél. 5 48 25

1er MARS !

Bricelets, biscotins, cornets à la crème; les friandises du Neuchâtelois

Mardi: ouvert

La confiserie Häni sera fermée le 1er mars

Migraines : Mélabon un calmant efficace et bien toléré

A Neuchâtel et dans la région

27 février

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 07.16 Coucher 18.11

LUNE Lever 15.22 Coucher 05.30

En page 11 : le Carnet du jour et les émissions radiophoniques

LA VILLE

ACCIDENTS

Accrochage de voitures

Samedi à 23 heures, à l'avenue du 1er-Mars, une voiture qui circulait en direction de Saint-Blaise a accroché à l'angle de la rue Pourtalès une voiture qui quittait le « stop » également en direction de Saint-Blaise. Les dégâts matériels sont assez importants.

VIE SCOLAIRE

A la commission de l'Ecole secondaire régionale

On nous écrit :

Réunie sous la présidence de M. P. Rieben, président, la commission a pris connaissance des candidatures reçues pour repourvoir un poste de professeur de français-langues modernes, éventuellement latin. Son choix s'est porté sur M. Roger Schaffter, domicilié à Neuchâtel, actuellement professeur à l'Ecole complémentaire commerciale.

Les examens d'admission

Puis, M. Ramseyer, directeur, commenta le résultat des examens d'admission à l'Ecole secondaire régionale. Il releva tout d'abord que le 16 % des élèves qui se sont inscrits en section classique n'avait pas la moyenne primaire nécessaire. En section moderne, la proportion est de 34 %. Si quelques-uns ont pu être admis sur la base des examens et du test, pour les autres, les épreuves d'entrée n'ont fait que confirmer les résultats primaires. Pour ces élèves, il ne s'agit donc pas d'échec à proprement parler.

Parmi les élèves ayant la moyenne primaire requise, on note 12 % d'échecs en section classique et 20 % en section moderne. A ce jour, 166 élèves entreront en section classique et 227 en section moderne.

Un exposé sur la méthode des tests

La commission entendit ensuite un exposé de M. Philippe Muller, professeur à l'Université, sur les tests utilisés pour l'entrée à l'Ecole secondaire régionale. Considérant que l'intelligence humaine est formée de divers facteurs, plus ou moins importants, les tests sont composés de façon que le candidat doive faire appel à certains facteurs de son intelligence, par exemple, expressions verbales, raisonnement, possibilité de transposer l'attention d'un objet concret sur un sujet abstrait. Pour permettre un jugement impartial des tests, il a fallu leur donner une forme permettant un dépouillement non soumis à une influence humaine. C'est ainsi que les candidats ne donnent pas de réponses proprement dites, mais soulignent parmi d'autres réponses qui leur sont proposées, celle qui leur paraît être la bonne.

Pour l'estimation des résultats, un barème a été établi pour chaque test, sur la base d'expériences antérieures, en tenant également compte de l'âge du candidat. Il suffit alors de déterminer, au moyen d'une grille appliquée sur le test, le nombre de réponses exactes. Cette lecture peut se faire visuellement, mais l'usage de la machine électronique permet une lecture beaucoup plus rapide, tout en éliminant les risques d'erreurs.

La commission put se rendre compte du sérieux avec lequel l'élaboration des tests ainsi que leur évaluation sont faites, et fit part au conférencier de ses remerciements pour le travail effectué.

LES CONFÉRENCES

Elio Vittorini et le problème du temps dans le roman

par M. Roger-Louis Junod

Les auditeurs qui étaient venus samedi, en fin d'après-midi, à la Bibliothèque de la ville, pour entendre M. Roger-Louis Junod parler d'Elio Vittorini et du problème du temps dans le roman, ont été bien surpris : ils pensaient entendre une conférence et ils en entendirent trois. M. Junod commença par brosser un tableau de la littérature italienne actuelle, puis il examina comment les grands romanciers, anglais, français, russes et italiens, posent, conçoivent et résolvent le problème du temps, ou plus exactement de la durée romanesque, et enfin il en vint à parler de Vittorini lui-même et de son œuvre.

Alors que les Italiens connaissent souvent à fond la littérature française, les Français ignorent souvent tout de la littérature italienne. Elio Vittorini s'en est plaint assez amèrement dans un article paru dans une revue française ; il reproche aux Français de ne s'intéresser qu'aux productions les plus piquantes et les plus faciles de la littérature italienne moderne et de laisser de côté les grands noms ; un peu comme si les Italiens ne s'intéressaient en France qu'à Françoise Sagan et à Pierre Daninos.

Qu'est-ce qui distingue des romanciers comme Moravia, Pavese ou Vittorini ? Leur humanité. Quand un Français parle d'engagement, il s'agit toujours d'une attitude à prendre ; l'Italien est réellement engagé, parce qu'il vit la misère de son peuple ; il est engagé comme on l'est sur un bateau qui coule ; il s'agit de périr ou de sauver le bateau.

En entendant M. Junod faire ces réflexions, je pensais à une histoire de Moravia, la plus belle, la plus émouvante de ces *Autres nouvelles romaines* qui viennent de paraître. Pour s'élever dans l'échelle sociale et parvenir à la fortune, il faut avoir le courage d'exploiter son prochain. C'est là du moins ce que pense Giovacchino, le chiffonnier, qui loue sa bicoque à une famille de miséreux dont il va pouvoir profiter. Mais devant la détresse de ces gens, ses principes s'écroulent et il leur donne gratuitement tout ce dont ils ont besoin — en se maudissant néanmoins d'être un aussi piètre exploiteur !

Ce sentiment de la misère, de l'offense faite à l'humanité, on le retrouve chez Elio Vittorini, dont les personnages cherchent à coïncider avec eux-mêmes dans tous les moments du temps, en s'efforçant de ressaisir leur enfance ou celle, par exemple, de la femme aimée.

Le rôle du critique est-il seulement d'analyser ? Non, il consiste avant tout à semer des idées. En ce sens, la causerie de M. Roger-Louis Junod qui devait être une initiation à l'esprit du roman italien, a débordé largement de son cadre ; elle nous a donné une foule d'aperçus tous suggestifs sur le roman universel.

P.-L. B.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 février. Température : Moyenne : 5,3 ; min. : 1,5 ; max. : 10,7. Baromètre : Moyenne : 726,0. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : calme à faible. Etat du ciel : légèrement nuageux à nuageux.

26 février. Température : Moyenne : 8,0 ; min. : 3,9 ; max. : 14,0. Baromètre : Moyenne : 730,8. Eau tombée : 2,0. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : calme à faible. Etat du ciel : pluie de 2 h 45 à 7 h 30, nuageux à légèrement nuageux ensuite.

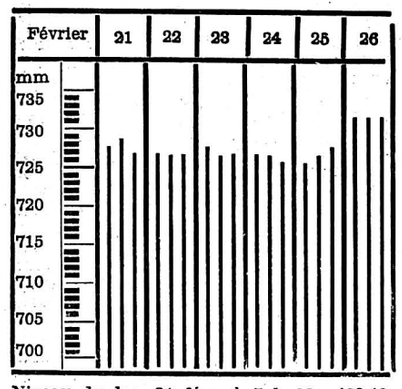

Niveau du lac, 24 févr. à 7 h 30 : 429,49
Niveau du lac, 25 février, à 7 h : 429.48
Niveau du lac, 26 février, à 6 h : 429.48

Prévisions du temps. — Ciel variable, par moments très nuageux, mais en général beau temps. Brouillards matinaux par places sur le Plateau. En plaine, températures comprises entre zéro et 5 degrés tôt le matin, entre 10 et 15 degrés l'après-midi. Vents du sud-ouest.

Naissances

Monsieur et Madame Marc SEGESSEMANN ainsi que leur fille Dominique ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Alain - Marc

24 février

Clinique du Crêt Rue Coulon 6

Monsieur et Madame Marc GRANDJEAN - VŒGELI ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Viviane - Françoise

Les Parcs Maternité
Saint-Sulpice Fleurier

Monsieur et Madame René CHAPPUIS ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Myriam - Josée

le 25 février 1961

Maternité Portes-Rouges 113

VAL-DE-TRAVERS

Un député de Fleurier se défend et se désiste

(c) Depuis un mois environ, l'opinion publique commente une instruction pénale en cours qui a eu des répercussions jeudi à l'assemblée de la section de Fleurier du parti socialiste et samedi à la réunion de district de ce même parti.

Après cette dernière séance, le communiqué suivant a été remis à la presse :

« Victime d'une scandaleuse entreprise de chantage à la veille de la campagne électorale, j'ai demandé au parti socialiste du district du Val-de-Travers de ne pas renouveler ma candidature pour les élections au Grand conseil jusqu'au moment où j'aurai pu faire reconnaître mon innocence et confondre mes diffamateurs. »

Cette déclaration émane de M. Marcel Hirtzel, gérant de la Maison du peuple, député, conseiller général et juré cantonal.

Au stade où en est l'instruction, nous n'avions pas parlé jusqu'à ce jour, de cette histoire dans nos colonnes, laissant le soin, selon les dispositions du code de procédure pénale, au juge d'instruction de tirer, d'abord, ses conclusions. L'intéressé lui-même tenant à s'élever par la voie de la presse contre les accusations portées contre lui, nous n'avons plus la même réserve à observer. Et quelques précisions s'imposent.

Un père de famille habitant Môtiers, dont le fils mineur avait beaucoup (trop) d'argent en poche, a demandé l'ouverture d'une enquête à propos de débauche contre nature, délit qui se poursuit d'office. Le père du jeune homme, qui n'a du reste rien à voir avec la politique, n'est pas plaignant pour le moment, se réservant de le devenir si, ultérieurement, il y a lieu.

Le juge d'instruction de Neuchâtel, M. Bolle, a procédé à de nombreux interrogatoires ces dernières semaines et a notamment entendu M. Hirtzel à plusieurs reprises.

Il convient maintenant d'attendre le résultat de l'enquête pour savoir quelle suite aura cette affaire qui ne manque pas de faire du bruit, vu le rôle tenu par M. Hirtzel dans les affaires publiques.

En remettant le communiqué publié plus haut, le secrétariat du parti socialiste a précisé que l'assemblée de district n'avait pas voulu prendre position au sujet d'un cas réservé à la seule compétence des autorités judiciaires.

Une résolution socialiste à propos de l'A.V.S.

(c) Réunis samedi après-midi en assemblée de district, les militants socialistes, au nombre d'une soixantaine, ont exprimé, à l'unanimité, le vœu que les rentes d'aide complémentaires à la vieillesse et survivants de même que les prestations d'aides sociales, ne subissent aucune diminution lors de l'introduction de la 5me revision de l'A.V.S.

Une liste Nouvelle gauche ?

(c) Bien que la décision définitive ne soit pas encore prise, il est question que la Nouvelle gauche dépose une liste de candidats pour les prochaines élections au Grand conseil.

Dimanche printanier

(c) La journée d'hier a de nouveau été particulièrement douce et ensoleillée. La température était printanière et nombreux sont ceux qui en ont profité pour faire promenades et excursions.

COUVET

Une voiture contre un poteau

(sp) Dans la nuit de vendredi à samedi, une automobile s'est jetée contre un poteau-réclame près du garage Pethoud, à la sortie est du village.

Le conducteur, un habitant de la localité ne possédait pas de permis de conduire.

Après l'accident, le volant fut repris par le propriétaire du véhicule qui monta sur un trottoir avec sa machine. La direction de l'auto a été cassée. Le propriétaire a été soumis à une prise de sang.

Assemblée générale de la caisse Raiffeisen

(c) La caisse Raiffeisen de Couvet a tenu son assemblée générale annuelle samedi 25 février 1961, à l'hôtel de l'Aigle, pour prendre connaissance des comptes du 17me exercice. Une cinquantaine de membres étaient présents. Après la lecture du procès verbal qui ne donne lieu à aucune remarque, il est donné connaissance des rapports du comité de direction, du conseil de surveillance et du caissier. Des chiffres énoncés, il appert que la caisse locale poursuit sa marche ascendante, que les affaires ont été excellentes et que son développement s'est continué. Pour l'exercice 1960, le mouvement d'affaire s'est élevé à 1,7 million de francs. Un effort considérable a été fait dans le secteur de l'épargne, puisque le chiffre des carnets émis durant l'exercice est de 69, ce qui porte le total des livrets de notre établissement à plus de 630, pour un montant d'environ 800,000 fr.

La somme du bilan, qui avait dépassé pour la première fois le million en 1957, atteint cette fois-ci la somme de 1 million 161,949 fr. 15. L'assemblée décide de payer un intérêt de 5 % aux parts sociales. Après paiement de cet intérêt, le bénéfice net de l'exercice se monte à 5116 fr. 75. Conformément aux prescriptions statutaires, cet excédent d'exploitation a été versé au fonds de réserve qui s'élève à 49,835 fr. 95 à fin décembre 1960.

La partie administrative terminée, un excellent casse-croûte fut servi aux participants, créant du même coup une ambiance des plus sympathiques.

LES VERRIÈRES

Un doigt écrasé

(c) M. Max Meier, cantonnier CFF, s'est écrasé un doigt en maniant une poutre alors qu'il était en activité de service. Son état nécessita l'intervention du médecin et ne permettra pas au blessé de reprendre le travail avant quelque temps.

Les comptes communaux de 1960

(c) Le résumé des comptes communaux 1960, chapitre instruction publique, vient de paraître. La récapitulation donne les chiffres suivants :

Enseignement primaire : dépenses budgetées 74,504 fr. 20 ; dépenses, comptes 76,112 fr. 50. **Enseignement ménager** : dépenses budgetées 5681 fr. 70 ; recettes, comptes 546 fr. 45. **Enseignement secondaire** : dépenses budgetées 12,261 fr. 65 ; recettes, comptes 6578 fr. 65. **Enseignement professionnel** : dépenses budgetées 5500 fr. ; dépenses, comptes 8790 fr. 85. Charge nette budgetée 97,847 fr. 55 ; charge nette, comptes 90935 fr. 55.

Les comptes de l'année écoulée se présentent donc pour ce qui est de l'instruction publique, sous un jour très favorable.

TRAVERS

Une fillette se fracture le crâne

(c) Mercredi passé, la petite Anne-Marie Torche, âgée de deux ans et demi, fille de M. Louis Torche, agriculteur à la Prise, a fait une chute dans la grange et s'est fracturé le crâne.

Voulant rejoindre son père qui était occupé sur un tas de regain, elle s'était mise à gravir l'échelle. Sur les conseils de prudence de celui-ci, elle renonça momentanément à son projet. Il n'y prit plus garde, pensant qu'elle était allée rejoindre sa mère. Soudain, il entendit un bruit de chute et des pleurs. S'étant précipité, il découvrit sa fille le visage en sang, une large plaie au front. Tombant d'une hauteur de 4 mètres, elle s'était heurté la tête contre un char. Le médecin mandé en hâte la conduisit à l'hôpital du Val-de-Travers à Couvet, où les radiographies révélèrent une fracture du crâne.

Départ d'un instituteur

(c) M. Claude Grandjean, instituteur au Mont sur Travers, vient d'être nommé sous réserve de ratification du Conseil d'Etat, au poste d'instituteur à Fontainemelon. Il enseigne depuis neuf ans dans sa classe de montagne, et s'est fait de nombreux amis par ses qualités et sa modestie. Il venait d'être élu président de la section du Val-de-Travers de la Société pédagogique neuchâteloise.

Soirée des accordéonistes

(c) Le club d'accordéonistes « L'Echo du Vallon » conviait, samedi soir, à la salle de l'annexe, le public traversin à sa soirée annuelle. Elle remporta un grand succès devant une salle comble.

Après une allocution de bienvenue du président, M. Claude Droël, l'ensemble des accordéonistes, sous la direction experte de M. Michel Grossen, exécute avec maestria trois morceaux : « Parade des diablotins », marche de A. Truan, sur un arrangement de M. Thöni ; « Etoiles », valse de J. Carmen, et « Chez le forgeron », polka descriptive de M. Thöni. Les jeunes élèves du cours 1960-1961 démontrèrent ensuite les progrès réalisés en exécutant deux morceaux pour élèves. Ils furent très applaudis et ce n'est que mérité. Ils cédèrent à nouveau la place à leurs aînés, qui jouèrent parfaitement « La petite ouverture », de F. Lacroix, « Les enfants du Pirée », de M. Hadjidakis, arrangement de M. Thöni qui est l'auteur du dernier morceau « Yverdon ». Il est plaisant de constater les progrès réalisés par ce club qui mérite de façon indiscutable les applaudissements du public. En variétés, Mlle Guignard, de la Côte-aux-Fées, chanta parfaitement de sa voix chaude « Les enfants du Pirée » et « C'est magnifique », pour clore la partie musicale.

Après l'entracte, les acteurs des sociétés locales de la Côte-aux-Fées interprétèrent « Prête-moi ta femme », comédie en deux actes de M. Devalliéres. Cette excellente partie théâtrale bien jouée par des acteurs méritants, permit à chacun d'oublier pour un moment ses soucis. Une soirée familière organisée au local fit suite à ce joyeux spectacle.

FLEURIER

Explosion dans un bar à café

(c) Samedi après-midi, une petite explosion s'est produite dans un bar à café. Elle a été provoquée par un calorifère à mazout surchauffé. Les dégâts matériels sont peu importants.

VIGNOBLE

BOLE

A L'Union chorale

(c) Mercredi soir, après la répétition, l'Union chorale a tenu une assemblée sous la présidence de M. Jean Moor. Après que le secrétaire, M. Yves Thiébaud, eut donné connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale, et pris les inscriptions pour le prochain souper tripes, M. Louis Mauron, caissier, dans un rapport très détaillé, donna connaissance des comptes de la soirée annuelle du 4 février dernier, organisée avec le Chœur de dames. Le résultat en est très flatteur puisque le bénéfice net se monte à 319 fr. pour chaque société. Ensuite, le président se fait un plaisir d'annoncer que notre société compte un nouveau membre vétéran, en la personne de M. Armand Perrin. Après avoir donné connaissance de la lettre de félicitations de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois et rappelé que M. Perrin fut président de la société pendant plusieurs années et président du comité d'organisation de la fête de district du 13 mai 1958, il remet son insigne au vétéran et le remercie chaleureusement de l'activité qu'il a déployée au sein de la société pendant 30 ans.

Après avoir entendu « Clarté », trio du final de la « Flûte enchantée », de Mozart, son chant préféré, M. Perrin, très ému, remercia chacun.

BOUDRY

A la Société canine

La Société canine de Boudry a tenu, le 18 février, son assemblée générale annuelle. Le comité élu pour l'exercice 1961 est le suivant : président, G. Robert, Neuchâtel ; vice-président, A. Barbier, Boudry ; secrétaire, F. Stieger, Auvernier ; caissier, A. Grosjean, Boudry ; chef de matériel, J. Bubloz, Bôle.

Le travail de la Société canine de Boudry a été couronné de beaux succès, ceci en grande partie grâce à son vaillant chef moniteur, M. P. Nétuschill.

Une commission technique a été formée. Les membres suivants en font partie : MM. L. Rochat, Areuse, président, P. Nétuschill, chef moniteur, et J. Bubloz, moniteur.

Un souper a réuni les membres et leurs familles et la soirée a fini dans une atmosphère agréable et sympathique.

MARIN

Collision d'autos

(c) Samedi, vers 17 h 30, deux automobiles sont entrées en collision dans le virage en face de la maison de commune. Pour éviter des enfants, la voiture descendante a pris le virage trop à gauche et a heurté une voiture qui montait en tenant régulièrement sa droite.

Il n'y a heureusement pas d'accident de personne mais les dommages aux véhicules sont assez importants.

LE LANDERON

Quand on n'observe pas le stop

(c) Dans l'après-midi de dimanche, peu avant 15 heures, une collision s'est produite au carrefour de la gendarmerie entre une voiture venant de Cerlier qui n'a pas observé le stop et une voiture roulant en direction de Bienne. Les dégâts matériels sont importants ; il n'y a pas de blessés.

SAINT-BLAISE

Un piéton renversé par une voiture

Dimanche à 20 h 15, M. Eric Steiner, domicilié à Saint-Blaise, marchait sur la route de Marin. A la hauteur de l'usine Fael, il voulut traverser la chaussée, et fut renversé par une voiture. Souffrant d'une fracture à la jambe gauche et de plaies diverses, il a été conduit à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police de Neuchâtel.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Jambe cassée à ski

Samedi aux Savagnières, près des Bugnenets, Mlle Daisy Coulat, âgée de 15 ans, habitant Savagnier, a fait une chute à ski et s'est fracturé la jambe gauche. Elle a été transportée à l'hôpital de Landeyeux par l'ambulance de la police de Neuchâtel.

VALLÉE DE LA BROYE

CHAVANNES-LE-CHÊNE

Restauration des ruines de Saint-Martin-du-Chêne

(c) Une importante restauration des ruines de l'ancien château de Saint-Martin-du-Chêne est en cours, entreprise par l'Etat de Vaud. Celui-ci ne s'en tiendra pas uniquement à la rénovation du donjon et du pan de muraille qui sont encore debout. Grâce aux efforts conjugués de M. André et de M. Edgar Pelichet, archéologue cantonal, on a déjà procédé à quelques fouilles sur l'esplanade de la vieille tour, où se situait au Moyen âge le gros du bourg fortifié de Saint-Martin-du-Chêne. Des fondementis de murailles ont été découverts, ainsi que, vraisemblablement, l'emplacement de l'église et du cimetière.

PAYERNE

Tragique noyade d'une fillette

(c) Samedi après-midi, la petite Yvonne Schneider, âgée de 3 ans, dont les parents habitent à proximité de l'usine de produits Eternit, a échappé à la surveillance de sa mère et s'est noyée dans le bassin de décantation de cette usine, situé à l'extérieur du bâtiment. On suppose que l'enfant aura voulu retrouver son père, mécanicien dans l'entreprise, qui travaillait ce samedi après-midi. Mandé d'urgence, un médecin de Payerne ne put que constater le décès.

La mise des vins de la commune

(c) La traditionnelle mise des vins de la commune de Payerne a eu lieu samedi après-midi, à la pinte communale « La Vente », en présence de nombreux acheteurs. Septante-cinq mille litres d'excellent Lavaux étaient offerts aux amateurs de fine goutte et tout a été vendu. Le prix le plus bas a été atteint par un « Bertholod » avec 1 fr. 72 le litre et le prix le plus haut avec un « Bellettaz », vendu à 3 fr. 10 le litre. Une certaine quantité fut misée en bouteilles, avec des prix allant de 2 fr. 20 à 2 fr. 46 la bouteille, ce qui représente un prix au litre allant de 3 fr. 14 à 3 fr. 51. Le prix moyen de la mise a été de 2 fr. 27 (2 fr. 85 en 1960).

AUMONT

Collision entre moto et auto

(c) Hier, vers 12 h 15, un jeune homme de 20 ans, Georges Rosset, se dirigeait sur une moto légère de Granges-de-Vesin vers Aumont, lorsque, dans un virage cependant visible, il entra en collision avec l'auto de M. André Rolle, typographe à Chernex (Vaud), qui arrivait en sens inverse. Il y a pour un millier de francs de dégâts. Le motocycliste s'en tire sans blessure, mais il a été pris à circuler sans permis, ce qui explique sa fausse manœuvre.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Quatre automobilistes blessés

(c) Samedi soir, peu après minuit, un automobiliste français circulait sur la route des Eplatures, en direction du Locle. A la hauteur de l'immeuble de la rue du Locle, portant le numéro 12, l'automobiliste est entré en collision avec une voiture régulièrement stationnée sur le côté droit de la chaussée. Le choc a été très brutal. Les quatre occupants de la voiture française ont été contusionnés. Les deux automobiles ont été complètement détruites.

Trois véhicules endommagés

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures, un automobiliste circulait à la rue Jaquet-Droz. Devant l'immeuble portant le numéro 58, il a accroché au passage deux véhicules en stationnement. Les trois automobiles ont subi d'importants dégâts. Il n'y a pas de blessé. Un constat a été dressé par la police pour établir la responsabilité du conducteur.

Un skieur blessé

(c) Dimanche après-midi, un skieur chaux-de-fonnier, âgé de 28 ans, s'est fracturé une jambe aux Bugnenets. L'ambulance s'est rendue sur place pour recueillir le blessé qui a été conduit à l'hôpital.

Début d'incendie au Cercle de billard

(c) Dimanche à 12 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré au Cercle de billard, à la rue de la Serre 64. Les premiers secours se sont rendus sur les lieux. Après plus d'une heure de travail, le sinistre a été maîtrisé. Les agents ont dû employer des masques pour se protéger de la fumée. Le feu a pris naissance dans le local de chauffage. Le matériel qui s'y trouvait a été complètement détruit. L'installation électrique et les parois ont subi des dommages, de même que les locaux du cercle envahis par une épaisse fumée.

La neige fond rapidement

(c) Une température printanière a régné durant la journée de dimanche. Sous l'action du soleil, la neige fond rapidement. Le terrain, qui apparaît peu à peu sur les pentes exposées, met fin à la saison d'hiver.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Deux morts par asphyxie

(c) Un jeune manœuvre de 23 ans, domicilié rue de la Loge No 7, voulait en finir avec la vie. Le soir, avant de se coucher, il boucha les fentes et tous les orifices au moyen de linges et de draps de lit, puis il ouvrit le robinet du gaz. Mais celui-ci s'infiltra également dans la pièce contiguë, soit la chambre à coucher de M. Joseph Frésard, manœuvre, né en 1927, qui vivait avec sa mère. M. Frésard aurait bien senti une drôle d'odeur et en aurait fait part à sa mère, mais sans toutefois s'en inquiéter.

Hélas ! le lendemain matin, lorsque Mme Frésard voulut aller réveiller son fils, elle le trouva inanimé dans son lit. La mort avait fait son œuvre. Alertés, les locataires firent immédiatement des recherches et découvrirent M. Peter Mathys, responsable et première victime de ce drame, qui gisait également sans vie dans la chambre qu'il louait.

Les quatre autres pièces du même appartement étaient aussi louées séparément. C'est grâce à un mur épais et à un fort vent que le gaz ne gagna pas d'autres pièces. C'est de même une chance qu'il ne se produisit pas d'explosion.

Une passante renversée par une moto

(c) Dimanche soir, peu avant 20 heures, à la route d'Orpond, Mme Irène Béguelin a été renversée par une moto. Elle a subi une commotion cérébrale et des blessures internes qui ont nécessité son hospitalisation à Beaumont.

Des champs de ski à l'hôpital

(c) Dimanche, en fin de matinée, l'ambulance de la police municipale a dû transporter à la clinique des Tilleuls le jeune Denis Monney, âgé de 15 ans, domicilié à Bienne, qui s'est cassé une jambe en skiant aux Prés d'Orvin.

L'après-midi, la jeune Christine Schindler, âgée de 13 ans, habitant également la ville, qui skiait au même endroit, s'est aussi blessé à un genou et a dû être hospitalisée à Beaumont.

LA NEUVEVILLE

Début d'incendie

(c) Samedi soir, un début d'incendie provoqué par une cigarette tombée sur un siège s'est déclaré dans une automobile en stationnement à la rue du Collège. Les propriétaires de l'auto purent heureusement venir rapidement à bout du sinistre. Seuls les sièges ont été endommagés.

Des danseurs bretons dans les rues

(c) Un groupe de danseurs et musiciens bretons se sont produits dans nos rues samedi 24 février entre 11 heures et midi et ont remporté un succès mérité. De nombreuses personnes s'étaient déplacées pour admirer les beaux costumes folkloriques et écouter les joueurs de bignou.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4 : 7.

Madame Oscar Evard-Ferrier, à Couvet ;
Madame et Monsieur Charles Dietrich-Evard, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Roger Evard-Schürr, à Couvet ;
Monsieur Jean-Pierre Evard, à Couvet et sa fiancée Mademoiselle Josianne Papis, à Auvernier ;
Madame et Monsieur Georges-Henri Rossetti-Evard, à Boudevilliers ;
Monsieur Claude-Francis Evard, à Boudevilliers ;
Monsieur Paul Ferrier et ses enfants, à Colombier et à Zurich,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Oscar EVARD-FERRIER

retraité CFF

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui après une courte maladie dans sa 86me année.

Couvet, le 25 février 1961.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mardi 28 février, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 30, au domicile mortuaire, chemin de Plancemont 4.

Prière de ne pas faire de visites
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame Fernand Roland ;
Monsieur et Madame Claude Roland ;
Monsieur et Madame Pierre Lymann-Roland et leurs enfants, à Zurich ;
Madame Charles Roland, à Genève ;
Monsieur André Roland ;
Monsieur et Madame F. Lambelet-Roland ;
Monsieur et Madame Ernest Vuagniaux-Roland et leurs enfants, à Genève ;
les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Fernand ROLAND

leur cher époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 64me année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 26 février 1961.
(Clos-de-Serrières 5)

Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 28 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Robert Béguin, à la Coudre ;
Monsieur et Madame Robert Béguin, à la Coudre ;
Monsieur et Madame Michel Musiol, à Sault Sainte-Marie (Canada) ;
le docteur Jane Béguin, à Evolène ;
Monsieur Claude Béguin, à la Coudre ;
Mademoiselle Anne-Marie Béguin, à la Coudre ;
Marie, Madeleine, Paul et Antoine Musiol, à Sault Sainte-Marie (Canada) ;
Monsieur Udal Béguin et ses enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Armand Béguin, à Bôle, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Marthe Béguin, à Rochefort ;
Monsieur Pierre Béguin, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Henri Béguin, à Bevaix ;
Monsieur Marcel Béguin, à Rochefort, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Benjamin Béguin, à Ligniè-res et ses enfants ;
Madame Udal Grandjean, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Georges Grandjean, à Couvet ;
Madame Emile Grandjean et ses enfants, à la Côte-aux-Fées ;
les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert BÉGUIN

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 79me année, après une maladie vaillamment supportée.

La Coudre, le 26 février 1961.
(Vy-d'Etra 4)

C'est bien, bon et fidèle serviteur ; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton maître.
Matth. 25 : 21.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Saint-Blaise, mardi 28 février, à 14 heures.

Culte au temple de la Coudre, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Collège des anciens et le Conseil d'Eglise de la paroisse réformée de la Coudre-Monruz ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Robert BÉGUIN

leur fidèle et dévoué caissier et député au synode depuis la création de la paroisse.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.